

DIAGNOSTIC PEMD

Produits équipements
Matériaux Déchets



DIAGNOSTIC PEMD

PRODUITS, EQUIPEMENTS, MATERIAUX, DECHETS

Conformément à la loi AGECE 10.02.2020 et aux décrets n° 2021-821 & 2021-822 du 25.06.2021
et à la norme XPX 46-039 de décembre 2025



Localisation de l'opération

Campus porte des Alpes - Bâtiment K

5 Avenue Pierre Mendès France
69500 Bron



Maître d'ouvrage :

Raison sociale : COMUE

Adresse : 90-92 90 RUE PASTEUR 69007 LYON

Interlocuteur : Anthony ACCUS

Dates d'intervention	Date d'édition du rapport	N° du rapport et indice	Diagnostic réalisé par
23/03/2026	24/03/2026	002EPA192	Etienne POUSIN, AC Environnement



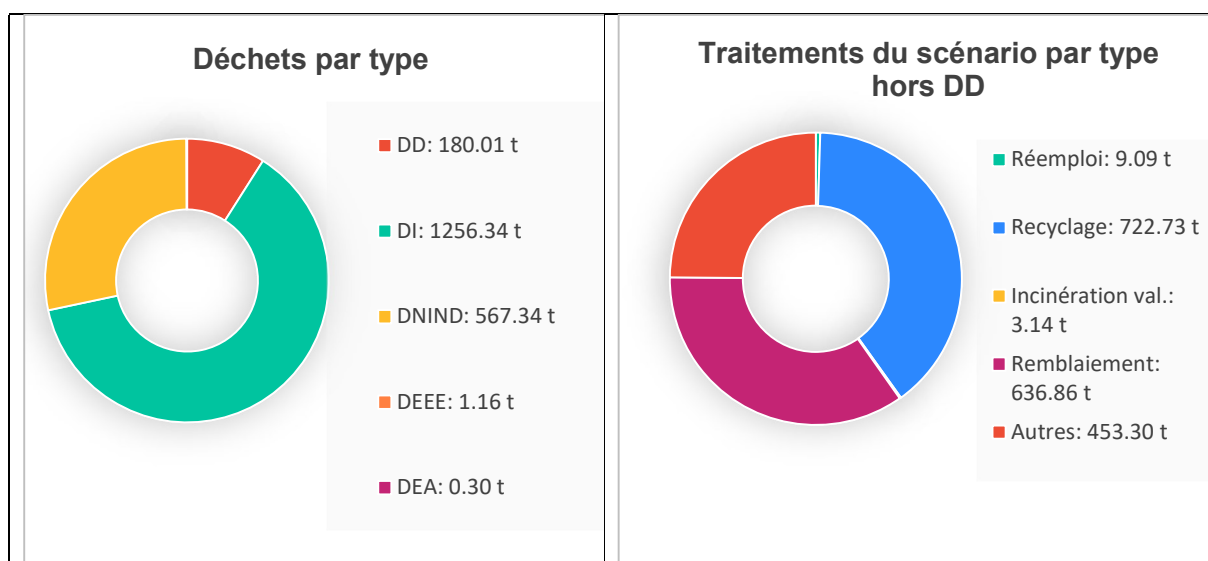
Sommaire

1. SYNTHÈSE	4
2. ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION	6
2.1. LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	6
2.2. LOI AGECE ET DECHETS DE DECONSTRUCTION	7
2.3. OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC PEMD	9
2.4. CADRE DE LA MISSION	11
2.4.1. DETAILS DE L'OPÉRATION / CARACTÉRISTIQUES	11
2.4.2. DESCRIPTION DES OUVRAGES	11
2.4.1. LOCALISATION DES OUVRAGES	12
2.4.2. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES	12
2.4.3. DOCUMENTATION	13
2.4.4. VISITE PRÉALABLE ET LOCAUX NON VISITES	13
2.4.5. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE PRESTATION	14
3. BILAN DE L'INVENTAIRE	15
3.1. SYNTHÈSE DES MASSES SORTANTES	15
3.2. SYNTHÈSE DES PEM INVENTORIES ET CARACTÉRISES	17
3.3. TOP 3 PAR GRANDE FAMILLE DE PEM	20
3.4. DETAIL DES PEM	21
3.5. PROPOSITIONS DE REEMPLOI	22
3.5.1. GÉNÉRALITÉS SUR LE REEMPLOI	22
3.5.2. RECOMMANDATIONS GÉNÉRIQUES POUR LE MOA POUR DÉVELOPPER SES ACTIONS DE REEMPLOI	22
3.6. PROPOSITION DE REEMPLOI / REUTILISATION DES PEM DE L'OPÉRATION	23
3.7. ACTEURS DU REEMPLOI ET DE LA REUTILISATION	26
3.8. DECHETS	27
3.8.1. DÉFINITION DES CATEGORIES DE DECHETS	27
3.8.2. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES DECHETS	28
3.8.3. FILIÈRES DE DECHETS PROPOSÉES	29
3.9. FILIÈRES IDENTIFIÉES ET ACTEURS LOCAUX	31
3.9.1. ECO-ORGANISMES	31
3.9.2. FILIÈRES	31
3.9.3. PLATEFORMES DIGITALES DU REEMPLOI	35
3.9.4. ACTEURS LOCAUX	36
4. ANNEXES	37
4.1. TABLEAUX DE DÉTAILS DE L'INVENTAIRE	37
4.2. FICHES MATÉRIELLES	38
4.3. INDEX PHOTOS	39
4.4. ATTESTATION D'ASSURANCE	40
4.5. ATTESTATION DE FORMATION	42

1. SYNTHÈSE

Le diagnostic PEMD que nous avons réalisé pour votre compte sur l'opération a permis d'analyser 2005.14 tonnes de Produits-Équipements-Matériaux & Déchets libérées.

Masse totale du gisement (t)	Masse totale du gisement hors DD (t)
2005.14 t	1825.13 t



Légende : DD : Déchets Dangereux / DI : Déchets Inertes / DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux / DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement - La définition des typologies de déchets et des modes de valorisation est donnée en annexe 1.

Vous trouverez ci-dessous le résumé du scénario de traitement du gisement, dont le détail est dans la suite du rapport (Nota : cette synthèse concerne les déchets non dangereux. Les déchets dangereux peuvent être valorisés dans certains cas. Il conviendra d'inclure un point spécifique sur leur traitement avec les entreprises concernées par leur curage et leur traitement).



Réemploi & Réutilisation	Recyclage	Remblaiement	Incinération valorisée	Déchets ultimes
9.09 t	722.73 t	636.86 t	3.14 t	453.3 t
0.5 %	39.6 %	34.89 %	0.17 %	24.84 %

Valorisation 3R : 40.1 %

Valorisation Matière : 74.99 %

Valorisation (matière et énergétique) : 75.16 %

Masse des déchets évités ultimes : 1371.83 t

Légende des types de déchets :

- DD : Déchets Dangereux
- DI : Déchets Inertes
- DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux
- DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DEA : Déchets d'éléments d'ameublement

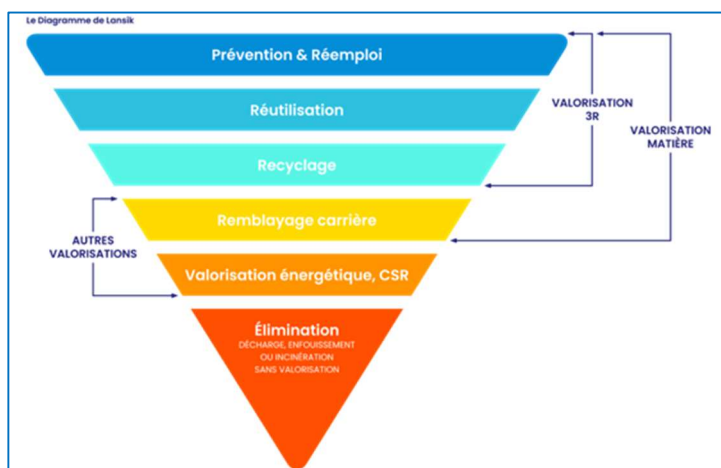
2. ENJEUX ET CONTEXTE DE LA MISSION

2.1. Les fondamentaux de l'économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur.

L'enjeu est de **réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets**.

Le diagramme de Lansik illustre la hiérarchie des modes de traitement à respecter pour traiter les produits / matériaux / équipements impactés par des travaux de déconstruction. Il est un guide utile des projets vers la circularité.



COPYRIGHT AFLEYA-AKIBO

Prévention / réduction des déchets : éviter le remplacement lors de la conception du projet.

Valorisation matière :

- **Réemploi** : récupérer ou réparer un produit ou une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction.
- **Réutilisation** (sous la même forme) : utiliser un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi (le produit devient un déchet avant de redevenir un produit)
- **Recyclage** : transformer la matière en de nouveaux produits
- **Remblayage carrière** : utiliser des déchets inertes pour combler les excavations et aménager les terrains, à condition que les déchets inertes remplacent des matériaux vierges.

Incinération avec récupération d'énergie : cette technique est utilisée pour la gestion publique des déchets et est exploitée largement par les industries (fours d'incinération et de cimenterie).

Élimination : « solution » ultime de gestion des déchets : enfouissement ou incinération non valorisée des déchets.

2.2. Loi AGECE et déchets de déconstruction

En France, la gestion des déchets issus de la construction est encadrée par la loi depuis la promulgation de la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975, qui a posé les fondements de la politique nationale en matière de déchets. Cette loi a introduit un principe essentiel : la responsabilité du producteur de déchets quant à leur élimination.

Depuis, le cadre réglementaire s'est progressivement renforcé pour intégrer des objectifs environnementaux en ligne avec les ambitions nationales, notamment en matière de prévention et de réemploi, de tri à la source, de recyclage et de valorisation des déchets.

Un jalon majeur a été franchi en **2020 avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGECE)**. Cette loi vise à accélérer la transition vers une économie circulaire en limitant le gaspillage des ressources et en favorisant la seconde vie des matériaux. Elle comporte plusieurs dispositions structurantes pour le secteur de la construction, notamment :

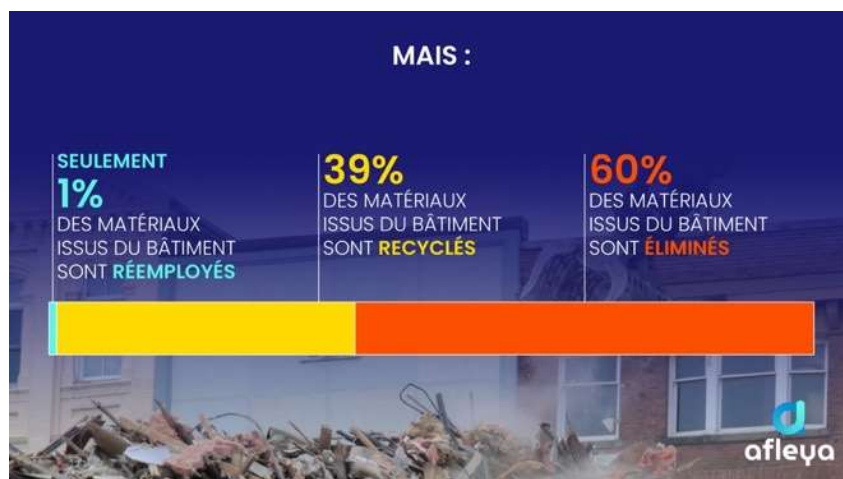
- **Création de la filière REP Bâtiment (PMCB)** : les metteurs sur le marché (fabricants, distributeurs, importateurs) doivent financer la collecte, le tri et la valorisation des déchets issus des produits et matériaux de construction du bâtiment. La filière est opérationnelle depuis mai 2023.
- **Obligation de tri à la source en 7 flux sur les chantiers** : les entreprises doivent désormais trier séparément les déchets de papier et carton, bois, métal, plastique, verre, plâtre, fraction minérale (béton, briques, tuiles, céramiques), afin d'en faciliter le recyclage ou le réemploi. Pour les déchets dangereux, la traçabilité est renforcée avec la mise en place de la plateforme « Trackdéchets ».
- **Affichage séparé des coûts de gestion des déchets dans les devis** : tout devis de travaux doit désormais indiquer distinctement le coût estimé des opérations de collecte, de tri, de transport et de traitement des déchets générés par le chantier, afin de renforcer la transparence et inciter à de meilleures pratiques.
- **Réalisation obligatoire d'un diagnostic PEMD en amont des opérations de démolition ou de rénovation significative** : applicable aux bâtiments de plus de 1 000 m² ou intégrant une démolition, ce diagnostic sert de base pour organiser le réemploi des produits, équipements, matériaux ou la valorisation des déchets via des filières adaptées.

Ces évolutions réglementaires traduisent une volonté politique de transformation en profondeur du secteur, en le plaçant au cœur de la transition écologique et de la réduction de l'empreinte environnementale du bâti.

Rappel des enjeux de déchets du bâtiment :



Graphe Afleya – Copyright.



Graphe Afleya – Copyright.

Les progrès à faire dans les prochaines années sont importants. La Commission Européenne a fixé aux États l'objectif d'atteindre, à partir de 2020, 70% de taux de valorisation matière des déchets. Pour les Déchets Non Inertes non Dangereux (DNIND), cet objectif a été fixé à 55% en 2020 et passe à 65% en 2025.

L'agrément des éco-organismes de la REP PMCB est soumis à l'atteinte d'objectifs de valorisation ambitieux sur les deux catégories de déchets :

Recyclage :

Matières	2021	2027	Enjeux complémentaires
Béton	33,3	60%	
Métal	90%	90%	Améliorer le taux de collecte
Bois	41%	45%	
Plâtre	16%	37%	
Plastiques	17%	24%	
Verre	3%	18%	Favoriser la boucle fermée

Réemploi :

Année	2021	2024	2027	2028
Taux de réemploi	<1%	2%	4%	5%

2.3. Objectifs du diagnostic PEMD

La loi AGECE prévoit une nouvelle obligation pour les maîtres d'ouvrages détaillée sous le décret n°2021-872 du 30 juin 2021, complété par l'arrêté d'application du 26 mars 2023.

Les maîtres d'ouvrages ont pour obligation de réaliser un diagnostic PEMD. pour la gestion des Produits, Équipements, Matériaux (PEM) et des Déchets (D) issus des bâtiments démolis ou en « rénovation significative » :

- dont la surface cumulée de plancher est supérieure à 1 000 m² (ensemble de bâtiments à l'échelle de l'opération)
- ou qui ont hébergé une ou plusieurs substances dangereuses (article R4411-6 du code du travail)

Une démolition de bâtiment ou d'une partie majoritaire de bâtiment, au sens du I de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation, est une démolition qui porte sur au moins la moitié de la surface de plancher des bâtiments concernés.

Une opération de rénovation est considérée comme significative au sens du II de l'article R. 126-9 du code de la construction et de l'habitation si elle consiste à détruire ou remplacer au moins deux des éléments de second œuvre mentionnés ci-dessous :

- Planchers ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Cloisons extérieures ne déterminant pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage
- Huisseries extérieures
- Cloisons intérieures
- Installations sanitaires et de plomberie
- Installations électriques
- Système de chauffage.

Ce diagnostic PEMD, réalisé préalablement au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (construction, démolition, aménagement) ou à défaut avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés de démolition / rénovation, **devra fournir une estimation de la nature, de la quantité et de la localisation** :

- **Des matériaux, produits de construction et équipements** constitutifs des bâtiments ainsi que de leur fonction ; des déchets potentiellement générés par ces produits, matériaux et équipements ; des déchets résiduels issus de l'usage et de l'occupation des bâtiments ;
- **Une estimation de l'état de conservation** des produits, matériaux et équipements ; **des indications sur les possibilités de réemploi** sur le site de l'opération, sur un autre site ou par l'intermédiaire de filières de réemploi, **l'estimation de la nature et de la quantité des produits, matériaux et équipements qui peuvent être réemployés** ;
- À défaut de réemploi, **les indications sur les filières de gestion et de valorisation des déchets**, en vue de leur réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination ;
- **Des indications sur les précautions de dépose, de stockage sur chantier et de transport** de ces produits, équipements, matériaux et déchets ainsi que sur les conditions techniques et économiques prévues pour permettre leur réemploi, leur

réutilisation, leur recyclage ou une autre valorisation matière, leur valorisation énergétique ou leur élimination.

Le diagnostic PEMD permet au maître d'ouvrage de connaître l'état des ressources de son ouvrage pour en assurer une valorisation optimale, en respectant la hiérarchisation des modes de traitements tels que définis dans l'article L541-1 du code de l'environnement (Echelle de Lansik).

Les textes réglementaires sont les suivants :

- ❖ [Article 51 de la loi AGECE](#), n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
- ❖ [Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021](#), **qui** codifie en particulier les articles R. 126-8 à R. 126-14 du code de la construction et de l'habitation relatifs au diagnostic PEMD
- ❖ [Arrêté du 26 mars 2023](#), qui
 - Abroge l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
 - Précise le contenu attendu dans le diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments, ainsi que les formulaires de diagnostic et récolement en fin de chantier
 - Précise la date d'entrée en vigueur
 - Autorise un traitement de données numérique avec la plateforme PEM

2.4. Cadre de la mission

2.4.1. Détails de l'opération / caractéristiques

Périmètre de l'étude :

Cette opération comprend le(s) bâtiment(s) suivants :

- Bâtiment K - NORD
- Bâtiment K - SUD

Descriptif du programme détaillé de travaux :

Démolition.

2.4.2. Description des ouvrages

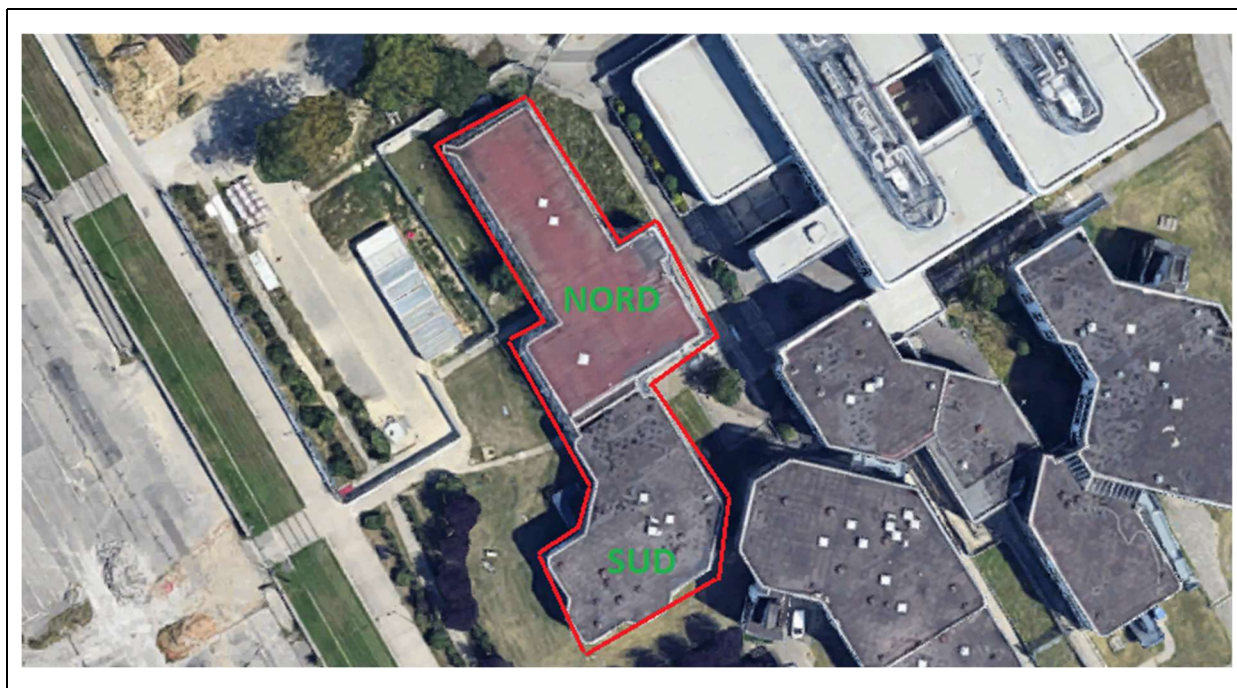
Cette opération doit répondre à de fortes ambitions environnementales avec le souci de minimiser les nuisances et de favoriser le réemploi et le recyclage dans une démarche d'économie circulaire. Le diagnostic PEMD doit mettre en évidence les produits et les matériaux à potentiels de réemploi présents sur le site pour indiquer au maître d'ouvrage le potentiel de valorisation de son opération.

Figure 1- Localisation du périmètre d'étude



2.4.1. Localisation des ouvrages

Figure 2- Plan de localisation des ouvrages



2.4.2. Caractéristiques principales des ouvrages

Bâtiment 1 :

- ✓ Structure : Métal
- ✓ Sol : Dalle amiantées
- ✓ Toiture / couverture : Toiture terrasse étanchée
- ✓ Cloisonnement : Métal et placo

2.4.3. Documentation

Pour réaliser le diagnostic, nous avons demandé l'accès aux documents suivants :

Liste des document	Remis	Référence document
Dossier projet (descriptif et localisation des travaux, carnet de démolition, etc.)		
Plan de masse		
Plans de niveaux		
Plans d'élévation y compris façades		
Relevé de fondations		
Plans des réseaux (fluides, énergie, SSI, enterrés)		
Rapport de repérage amiante avant travaux / démolition	*	Campus porte des Alpes - Bâtiment K_AMIANTE+HAP_002BM002401-4
Rapport de repérage plomb avant travaux / démolition	*	Campus porte des Alpes - Bâtiment K_PLOMB_002BM002401-4
Rapport de diagnostic termites avant travaux / démolition ou rapport de diagnostic état parasite		
Autres documents (préciser la nature, par exemple polluants HAP / Mâchefer / PCB / FCR)		
DOE des bâtiments existants		
Autre document (préciser la nature)		

2.4.4. Visite préalable et Locaux non visités

Il n'y a pas eu de visite préalable à l'intervention pour le présent diagnostic.

Les locaux suivants n'ont pas pu être visités

Localisation	Justification(s)	Moyen à mettre en œuvre
s/o	s/o	s/o

2.4.5. Méthodologie et limites de prestation

Notre diagnostic est réalisé via les étapes suivantes :

- une phase préparatoire du projet : analyse documentaire des diagnostics et documents reçus, etc.
- le cas échéant et selon les modalités d'accès, une visite préalable : analyse des risques et des moyens à mettre en œuvre, notamment accès en hauteur ;
- des échanges entre les équipes AC Environnement et le maître d'ouvrage ;
- un inventaire in situ réalisé dans l'outil digital Akibo des produits, équipements, matériaux et déchets y compris résiduels, incluant l'estimation de leur nature, quantité, état de conservation apparent et localisation. L'inventaire est réalisé à partir de mesures faites sur sites et peuvent être extraites de documents fournis par le donneur d'ordre ;
- la rédaction d'un rapport incluant des propositions de filières de réemploi ou à défaut de gestion et de valorisation, ainsi que des fiches produits mettant en valeur les éléments à fort potentiel de réemploi ou de valorisation ;
- la consolidation des informations via des exports de données ;
- la relecture et la validation du rapport par un Référent Régional et/ou la Direction Technique du groupe AC Environnement.

Limites du diagnostic réalisé :

En l'absence d'informations relatives aux travaux antérieurs, plans de réseaux, etc., l'estimation des quantités de certains PEMD a été calculé à partir de ratios et d'informations techniques disponibles publiquement dans la littérature spécialisée.

Les estimatifs réalisés n'engagent pas la responsabilité d'AC Environnement dans le cadre des marchés de travaux de l'opération.

Ces estimations ont pour but d'orienter la stratégie économie circulaire du chantier en amont et à avoir un outil de dialogue avec les entreprises au moment de la passation de marché.

Pour certains PEM, nous avons opté pour certains regroupements et allotissements stratégiques afin d'optimiser leur valorisation. Nous restons ouverts à ajuster ces choix en fonction de vos besoins et de l'évolution du marché.

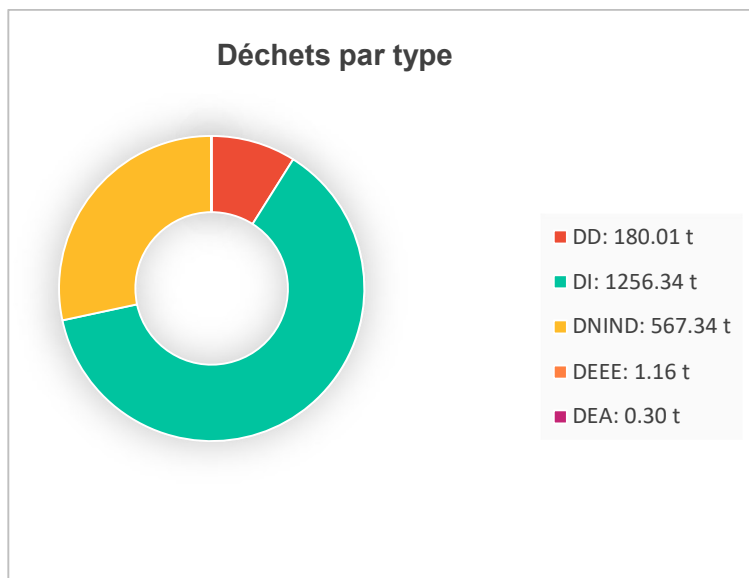
Si des éléments plus précis sur la caractérisation de ces matériaux ou sur les méthodes de désamiantage ou de dépollution qui seront réalisées pour l'opération, sont transmis après la remise de ce rapport, nous vous proposons de réaliser une mise à jour du rapport à l'aide de ces nouveaux éléments.

Les éléments suivants ne font pas partie de notre mission :

- Mobilier en place (sera retiré par le maître d'ouvrage avant les travaux)
- Terres potentiellement polluées (voir / faire réaliser une étude spécifique par un bureau d'études certifié LNE)

3. BILAN DE L'INVENTAIRE

3.1. Synthèse des masses sortantes



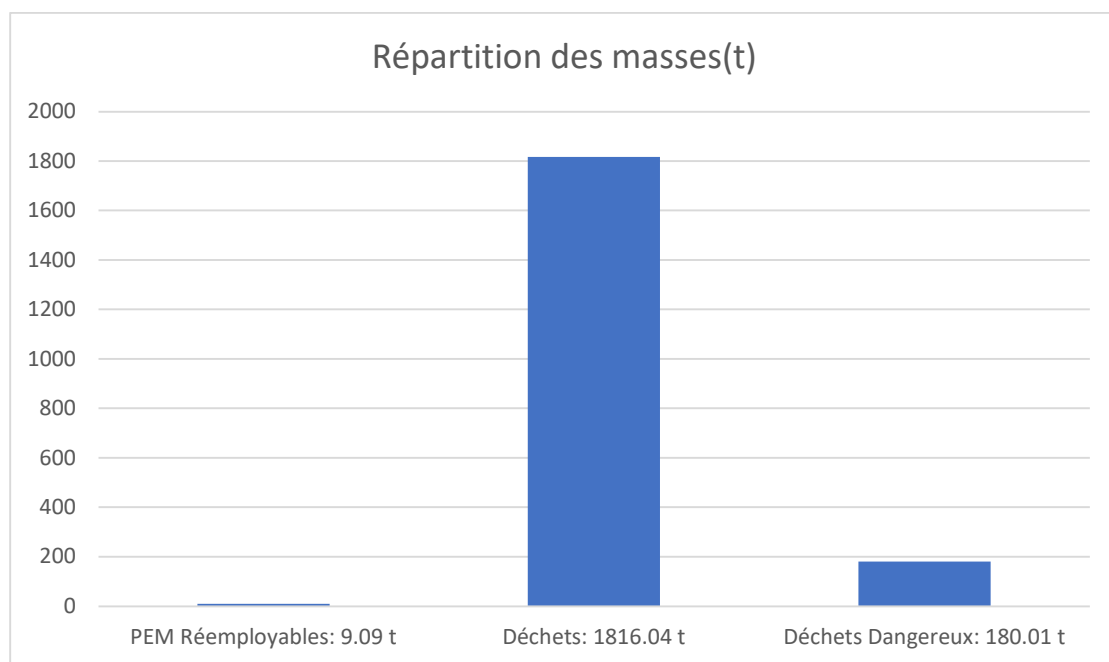
DD : Déchets Dangereux / DI : Déchets Inertes / DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / DEA : Déchets d'Équipements d'Ameublement.

La masse totale du gisement est : 2005.14 t

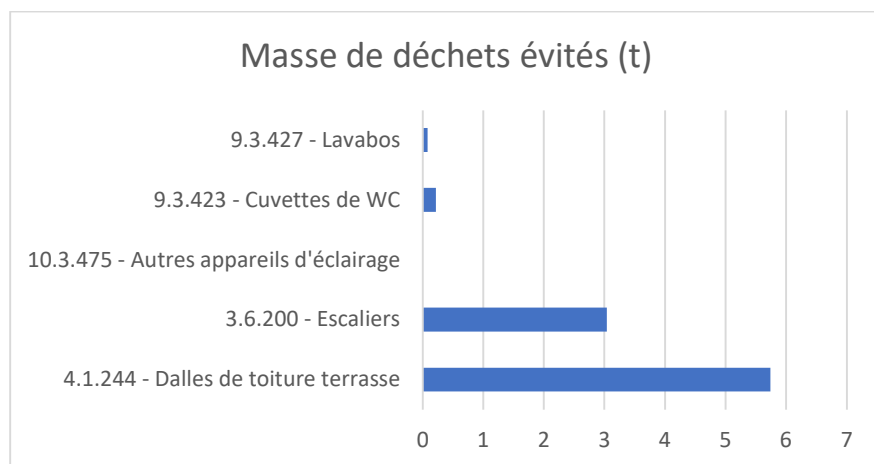
Hors déchets dangereux, la masse du gisement est : 1825.13 t

La répartition des masses par bâtiment est la suivante :

Bâtiment	Masse totale (t)
NORD	1064.55 t
SUD	940.59 t



Pour les PEM, évalués réemployables, la répartition des masses par catégorie est la suivante :



Les déchets « restants » se répartissent suivant les catégories suivantes

Catégorie de déchets	Masse (t)	% masse
béton armé - avec acier à séparer	1740.90 t	87.22%
Acier	98.49 t	4.93%
Amiante lié : Amiante noyé dans une résine ou une matière plastique	39.80 t	1.99%
plâtre	24.82 t	1.24%
Déchet complexe - cloison : Acier & laine de roche + alu	13.63 t	0.68%
Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron	13.32 t	0.67%
Déchet complexe - menuiserie - acier / verre	12.34 t	0.62%
Déchets non inertes et amiantés	11.30 t	0.57%
Autres types d'amiante lié	9.66 t	0.48%
Déchets amiantés - fibre-ciment avec amiante	9.59 t	0.48%
Divers DNIND	6.60 t	0.33%
Bois B	3.25 t	0.16%
Acier à séparer (ferrailage...)	2.03 t	0.1%
Béton	1.91 t	0.1%
Cuivre	1.82 t	0.09%
Carrelages et faïences	1.80 t	0.09%
Laine de roche	1.31 t	0.07%
Laine de verre	1.02 t	0.05%
Aluminium	0.52 t	0.03%
DEEE - dangereux	0.51 t	0.03%
Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux	0.50 t	0.02%
DEA	0.30 t	0.01%
Autre DNIND - mélange	0.28 t	0.01%
PVC souple (sols, membrane toiture, store...)	0.12 t	0.01%
Autres DEEE (non dangereux)	0.09 t	0%
Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)	0.06 t	0%
Céramique sanitaire	0.05 t	0%
Résine	< 50kg	0%
Verre hors Menuiserie	< 50kg	0%
Plastiques divers	< 50kg	0%

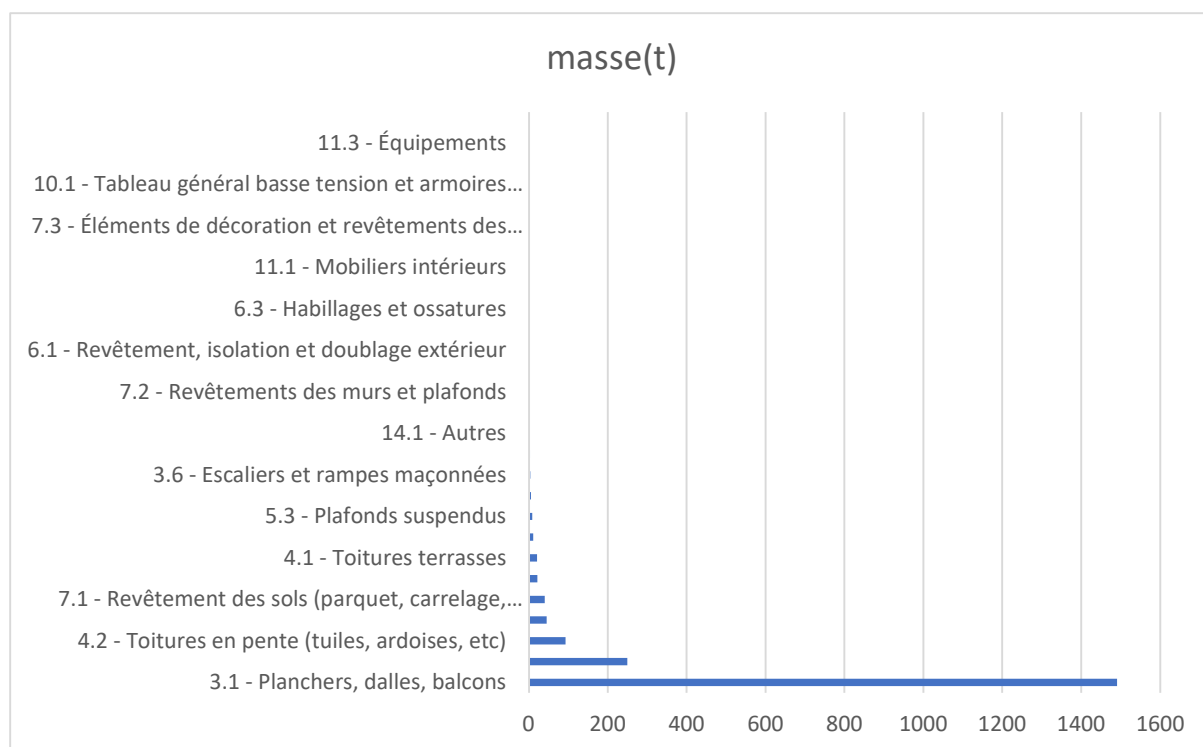
3.2. Synthèse des PEM inventoriés et caractérisés

La répartition du gisement par catégories de PEM est la suivante

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
3.1 - Planchers, dalles, balcons	- Dalle - béton armé - ep 15 cm (béton et acier à séparer) - poids indicatif : 350 kg / M2 - Dalle Béton armé - poids indicatif : 482 kg/m2 - Plancher collaborant : béton + acier + armature - Eval surface - poids indicatif : 412kg/M2	1490.90 t
2.1 - Fondations	semelle isolée - béton armé - poids indicatif = 2500 kg / M3	250.00 t
4.2 - Toitures en pente (tuiles, ardoises, etc)	- Charpente métallique - peinture plombée - Halle légère - poids indicatif : 35 kg / M2 (sol) (DD) - Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) - poids indicatif : 13,5 kg / M2 (DD)	93.59 t
5.1 - Cloisons	- Cloison fixe - plaques plâtre amiantées - démantèlement sur site - poids indicatif : 44,6 kg / M2 (DD) - Cloison fixe - plaques plâtre amiantées - démantèlement sur site - poids indicatif : 44,6 kg / M2 - Cloison - acier - démantèlement hors site - poids indicatif : 25 kg / M2 - Plaque de fibro ciment + parement en fibre de verre - poids indicatif : 15 kg / M2 (DD)	45.65 t
7.1 - Revêtement des sols (parquet, carrelage, moquette, etc)	- Carrelage céramique - collé- sans mortier - ep 1cm - eval surface / poids indicatif : 26,55kg/M2 - Plinthe - bois- poids indicatif : 0,7 kg /ml - Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	40.64 t
6.2 - Portes, fenêtres, fermetures, protections solaires	- Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2 - Menuiserie - aluminium - mastic amianté - poids indicatif : 29,7kg / M2 - Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Masse indicative : 20,0 kg / M2 - Fenêtre - Acier - simple vitrage - mastic amianté - poids indicatif : 36 kg / M2 (DD) - Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	21.48 t
4.1 - Toitures terrasses	- Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2 - Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant - poids indicatif : 11,6 kg/M2 " pax " - aluminum - eval surface - poids indicatif : 2,8 kg / M2	20.97 t
3.8 - Maçonneries diverses (brique, parpaing, muret, etc)	Dalle - faux plafond - Amiante - 10kg/m2 (DD)	11.30 t
5.3 - Plafonds suspendus	- Lame acier - plafond - eval M2 (sans ossature) - poids indicatif : 4 kg/ M2 - Dalle de faux plafond + rails métalliques (1,497Kg)/M2 - Plaque de plâtre - poids indicatif : 9,50 kg / M2	8.53 t

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
5.5 - Menuiseries intérieures	• Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2 • Porte de hall -vitrée - mestic amianté - profilé acier - Masse indicative : 38kg/M2 (DD) • Huisserie Acier - eval surface / poids 2,64Kg/M2	5.63 t
3.6 - Escaliers et rampes maçonnées	• Nez de marche amianté - masse indicative : 0,45 kg / ml (DD) • Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	4.08 t
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc)	• Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité • Pompe à chaleur - module extérieur - poids indicatif : 99 kg	3.25 t
14.1 - Autres	• Tube acier - poids indicatif : 3,38 kg/ml • Enduit plâtre amianté - masse indicative : 3 Kg/m² (DD)	2.51 t
10.2 - Distributions électriques (câblages, chemins de câbles, réseaux informatiques et téléphoniques, etc.)	• Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	1.82 t
7.2 - Revêtements des murs et plafonds	• Faïence - céramique ep 1 cm : poids indicatif : 20 kg /M2	1.14 t
10.3 - Appareils d'éclairage	• Luminaire bulle - poids indicatif : 21 kg/unité • Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité • Luminaire à lampes particulières (sodium, HP, iodure métallique...) - poids indicatif : 2kg • Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg • Plafonniers, Appliques murales, Hublots diam 350 - poids indicatif : 1,8 kg • Spot - LED - poids indicatif : 0,83 kg / unité	0.58 t
6.1 - Revêtement, isolation et doublage extérieur	• Bardage - acier - simple peau (ep < 1mm) - poids indicatif : 6,62 kg / M2	0.56 t
5.6 - Métalleries et quincailleries	• Garde-corps - acier- remplissage tôles - poids indicatif : 21 kg:ml	0.55 t
6.3 - Habillages et ossatures	• Grille de défense -eval surface - poids indicatif : 15kg/m2 • Miroir - eval M2 - sans support - poids indicatif : 9,9 kg / M2	0.53 t
9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs, etc)	• Evier - céramique - masse indicative : 26 kg • Lavabo - céramique - poids indicatif : 28 kg • Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité • Distributeur de savon - plastique - poids indicatif 0.25kg • WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	0.36 t

Catégorie CSTB	PEM concernés	Masse de la catégorie (t)
11.1 - Mobiliers intérieurs	• Meuble de cuisine bas - bois - 2 portes - poids indicatif : 40kg/unité • vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2 • Panneau affichage - liège - poids indicatif : 3,8 kg / M2 • Tableau blanc - ep 11mm- masse indicative : 4,64 kg/m2 • Boîte à lettres - métallique - poids indicatif : 1,2 kg / unité • Sèche main - masse :	0.34 t
4.3 - Éléments techniques de toiture	• Lanterneau / " Skydome" -1m x 1m - poids indicatif : 46 kg / unité	0.28 t
7.3 - Éléments de décoration et revêtements des menuiseries	• Panneau - bois aggloméré - ep 18 mm - masse indicative : 9 kg/m²	0.22 t
10.7 - Systèmes de sécurité	• Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g • RIA - Lance à incendie sur enrouleur • Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité	0.17 t
10.1 - Tableau général basse tension et armoires divisionnaires	• Armoire électrique 33kg • Armoire électrique 16kg	< 50kg
10.4 - Équipements terminaux (interrupteurs, prises, etc)	• Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité	< 50kg
11.3 - Équipements	• Distributeur de papier WC - acier - diam 230 - poids indicatif : 1,430 kg / unité	< 50kg
10.8 - Équipements spéciaux divers	• Défibrillateur + casier rangement alu - poids indicatif 2kg/unité	< 50kg



3.3. Top 3 par grande famille de PEM

Matériaux dangereux :

Ils représentent 8.98 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité ¹	Occurrence ²
4.2 - Toitures en pente (tuiles, ardoises, etc)	Charpente métallique - peinture plombée - Halle légère - poids indicatif : 35 kg / M2 (sol) (DD)	84.00 t	m2	2400	2
7.1 - Revêtement des sols (parquet, carrelage, moquette, etc)	Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	39.80 t	m2	1990	4
3.8 - Maçonneries diverses (brique, parpaing, muret, etc)	Dalle - faux plafond - Amiante - 10kg/m2 (DD)	11.30 t	m2	1130	3

¹ Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

² Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Matériaux inertes :

Ils représentent 62.66 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité ¹	Occurrence ²
3.1 - Planchers, dalles, balcons	Dalle - béton armé - ep 15 cm (béton et acier à séparer) - poids indicatif : 350 kg / M2	514.50 t	m2	1470	2
3.1 - Planchers, dalles, balcons	Dalle Béton armé - poids indicatif : 482 kg/m2	482.00 t	m2	1000	1
2.1 - Fondations	semelle isolée - béton armé - poids indicatif = 2500 kg / M3	250.00 t	m3	100	2

¹ Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

² Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Matériaux non inertes - non dangereux :

Ils représentent 28.29 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité ¹	Occurrence ²
3.1 - Planchers, dalles, balcons	Plancher collaborant : béton + acier + armature - Eval surface - poids indicatif : 412kg/M2	494.40 t	m2	1200	1
5.1 - Cloisons	Cloison fixe - plaques plâtre amiantées - démantèlement sur site - poids indicatif : 44,6 kg / M2	17.39 t	m2	390	1
5.1 - Cloisons	Cloison - acier - démantèlement hors site - poids indicatif : 25 kg / M2	13.63 t	m2	545	2

¹ Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

² Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Équipements électriques et électroniques :

Ils représentent 0.06 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité ¹	Occurrence ²
8.1 - Équipements de chauffage (chaudières, radiateurs à eau, radiateurs électriques, etc)	Pompe à chaleur - module extérieur - poids indicatif : 99 kg	0.50 t	u	5	5
10.3 - Appareils d'éclairage	Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg	0.49 t	u	214	214
10.3 - Appareils d'éclairage	Luminaire bulle - poids indicatif : 21 kg/unité	0.06 t	u	3	3

¹ Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

² Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

Équipements d'ameublement :

Ils représentent 0.01 % du gisement en masse.

Catégorie N2	Produits-Matériaux-Équipements	Masse (t)	Unité	Quantité ¹	Occurrence ²
11.1 - Mobiliers intérieurs	Tableau blanc - ep 11mm- masse indicative : 4,64 kg/m2	0.17 t	m2	36	2
11.1 - Mobiliers intérieurs	vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2	0.10 t	m2	7	7
11.1 - Mobiliers intérieurs	Panneau affichage - liège - poids indicatif : 3,8 kg / M2	< 50kg	m2	8	1

¹ Quantité dans l'unité considérée (unité, ml, m², m³)

² Nombre de matériaux / produits / Équipements similaires / regroupés sous la même dénomination

3.4. Détail des PEM

Est inclus à ce rapport un fichier Excel de type « base à plat » qui regroupe les informations principales de la caractérisation des PEM. Ce fichier est disponible en annexe 1.

3.5. Propositions de réemploi

3.5.1. Généralités sur le réemploi

L'article L541-1-1 du Code de l'environnement indique la définition suivante du **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Le réemploi est en haut du diagramme de Lansik et concourt à la réduction des déchets. Il doit donc être privilégié quand cela est pertinent.

Le réemploi peut se faire sur le site de l'opération ou hors site (in-situ / ex-situ).

Ses avantages peuvent être à la fois économiques et environnementaux (émissions de CO2, préservation de ressources critiques...). L'affectation d'un PEM (produits, matériaux, déchets) au réemploi dépendra de l'état de conservation du PEM, de ses conditions de dépose, de l'économie de sa remise en place (transport, pré-traitement...). Cette affectation sera facilitée pour des matériaux ne présentant pas de difficultés assurantielles.

Pour le réemploi ex-situ, plusieurs options sont possibles pour trouver un repreneur :

- ✓ Publication d'annonces sur des plateformes numérique / publicité des gisements sur la plateforme PEMD du CSTB.
- ✓ Déposer les matériaux sur des plateformes physiques spécialisées (ressourceries, ...) ou chez des revendeurs.
- ✓ Mettre en place une ressourcerie éphémère sur chantier ou faire des propositions de reprise aux entreprises de travaux du chantier.
- ✓ Utiliser les points de reprises de la REP (zone dépose de réemploi) – remise à titre gratuit.

3.5.2. Recommandations génériques pour le MOA pour développer ses actions de réemploi

Le maître d'ouvrage, en tant que producteur de déchets, est tenu de respecter les principes définis aux articles L541-1, L541-1-1 et L541-2-1 du Code de l'environnement, notamment la hiérarchie des modes de traitement, qui inclut la prévention, le réemploi et le recyclage. Sans qu'une obligation explicite ne lui impose de recourir à des acteurs locaux, il est attendu qu'il identifie les filières de valorisation et de réemploi pertinentes sur le territoire de son chantier, en cohérence avec le principe de proximité.

Les matériaux destinés au réemploi sont considérés comme des biens mobiliers, ne relevant pas du statut de déchet, dont le maître d'ouvrage reste propriétaire. En cas de réemploi ex-situ, une cession formelle avec transfert de propriété est nécessaire.

Il est recommandé d'adapter les CCTP afin de prévoir des modes de dépose conservatoires pour les produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme réemployables. Un contrôle qualité post-dépose est également à prévoir afin de vérifier que leur réemployabilité est maintenue. Si la traçabilité de ces produits n'est pas réglementairement obligatoire, elle est fortement conseillée, notamment pour couvrir les enjeux assurantiels liés à leur réutilisation.

3.6. Proposition de réemploi / réutilisation des PEM de l'opération

Il est proposé d'affecter en réemploi et réutilisation 0.5% du gisement (hors DD) en masse.

Type	Masse (t)	% masse du PEM envoyée réemploi et/ou réutilisation	% masse du gisement total (hors DD)
Réemploi in-situ	0 t	0%	0%
Réemploi hors site - même propriétaire	0 t	0%	0%
Réemploi hors site avec cession	9.09 t	100%	0.5%
Réutilisation	0 t	0%	0%
Autres (à préciser)	0 t	0%	0%

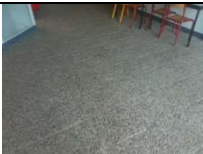
Vous trouverez sur la page suivante le détail des PEM proposés au réemploi (nota : dans le CERFA, les PEM en réutilisation n'apparaîtront que dans le tableau N°2, du fait de leur statut déchet – Dans ce rapport, la réutilisation bénéficie (et nécessite) une traçabilité de type réemploi complémentaire à la traçabilité déchets et est « logiquement » intégrée à cette partie.

¹– Quantité : la quantification de l'unité du produit (ex 10 m2)

²– occurrence : le nombre de produits / matériaux similaires dans l'inventaire (Ex : occurrence = 4 : 4 fois - 10 M²)

Vous trouverez annexés, pour les PEM réemployables ou réutilisables, des documents avec les détails des localisations, des conditions de dépose, l'index photos. Ces livrables initialisent le processus de traçabilité des PEM réemployables ou réutilisables et aident à leur commercialisation. Elles pourront être utilement réutilisées ultérieurement au cours de la phase travaux pour être précisées, enrichies des éléments de traçabilité.

Campus porte des Alpes - Bâtiment K, Bron

Catégorie	Photo	Produits -Équipements- Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté ¹	Occurrenc e ²	État	Filière	% du gisement
10.3.475 - Autres appareils d'éclairage		Spot - LED - poids indicatif : 0,83 kg / unité	< 50kg	u	5	5	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%
3.6.200 - Escaliers		Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	4.06 t	m	20	2	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	75 0% 0% 75% 0%
4.1.244 - Dalles de toiture terrasse		Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2	7.65 t	m2	85	1	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	75 0% 0% 75% 0%
9.3.423 - Cuvettes de WC		WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	0.22 t	u	7	7	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

Campus porte des Alpes - Bâtiment K, Bron

Catégorie	Photo	Produits -Équipements- Matériaux	Masse totale du gisement (t)	Unité	Qté ¹	Occurrence ²	État	Filière	% du gisement
9.3.427 - Lavabos		Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité	0.08 t	u	2	2	Bon : 100%	Réemploi Sur site Autre(s) site(s) Envoi en filière de réemploi Autre	100 0% 0% 100% 0%

3.7. Acteurs du Réemploi et de la Réutilisation

Pour réaliser le scénario tel que nous le proposons, nous vous proposons les filières et acteurs du réemploi ou de la réutilisation suivants. Nous conseillons de privilégier des acteurs locaux, à proximité du chantier.

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
Minéka (à 3.5 km) <i>Acteur généraliste</i> <i>Plateforme Digitale et physique</i>	Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2	Adresse : 182 Rue de la Poudrette, 69100 Villeurbanne, France Tél. : 04 79 00 00 00 Email : contact@mineka.fr Site : http://mineka.fr/
Made in past (à 21.1 km) <i>Acteur généraliste</i> <i>Plateforme Digitale et physique</i>	Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	Adresse : 61 Rue de Proulieu, 69730 Genay, France Tél. : 04 78 41 69 16 Email : https://www.madeinpast.fr/contact/ Site : https://materiaux.madeinpast.fr
Cycle-up Reconditionnement (et Acorus) (à 11.5 km) <i>Acteur spécialisé</i> <i>Plateforme Digitale et physique</i>	Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	Adresse : 20 Av. Carnot, 69140 Rillieux-la-Pape Tél. : 01 44 07 67 38 Email : contact@cycle-up.fr Site : https://www.cycle-up.fr/home

3.8. Déchets

3.8.1. Définition des catégories de déchets

DD : Déchets Dangereux : cette typologie de déchets représente 3% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Les DD sont des déchets qui présentent une ou plusieurs des 15 propriétés de danger définies au niveau européen.

Exemples de déchets de chantier dangereux : déchets de construction contenant de l'amiante ou équipements pollués par des fibres d'amiante, produits recouverts de peinture au plomb, bois fortement traités (bardage, poteaux, traverses...), déchets d'équipements électriques et électroniques (climatiseur, radiateur électrique...), lampes, néons, terre polluée par des hydrocarbures, bouteilles de gaz ou sous pression, etc.

DI : Déchets Inertes : cette typologie de déchets représente 76% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Les DI sont des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent pas de réactions physiques ou chimiques, ne sont pas biodégradables et ne sont pas solubles dans l'eau.

Exemples de déchets de chantier inertes : gravats, sable, tuiles, béton, ciment, mortier, carrelage, céramique, terre et cailloux non pollués, verre blanc, verre feuilleté, verre teinté, miroir, etc.

DNIND : Déchets Non Inertes Non Dangereux : cette typologie de déchets représente 21% des déchets du bâtiment (source ADEME – REP bâtiment 2021). Il s'agit de déchets qui ne sont pas inertes et qui ne sont pas dangereux.

Exemples de déchets de chantier non dangereux : bois, palettes, métaux, plastiques, plaques de plâtre, isolants, polystyrène, fenêtres, moquette et revêtement de sol textile, ameublement, terre végétale, déchets verts, etc.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques : les DEEE sont des déchets qui proviennent d'équipements électriques et électroniques en fin de vie. Ils peuvent être des équipements domestiques, professionnels ou industriels. Les DEEE contiennent souvent des substances dangereuses pour l'environnement et la santé humaine, telles que le plomb, le mercure, etc.

DEA : Déchets d'Équipement d'Ameublement : les DEA sont des déchets qui proviennent d'équipements d'ameublement en fin de vie. Il peut s'agir de meubles, de matelas, de sommiers, de rideaux, de tapis, etc. Les DEA sont souvent composés de matériaux divers, tels que le bois, le métal, le plastique, le textile, etc.

3.8.2. Recommandations générales sur la gestion des déchets

Une bonne gestion des déchets passe par la mise en place d'une **traçabilité des déchets** qui permette de collecter des informations sur l'origine et la qualification des déchets, d'identifier les acteurs sur toute la chaîne (depuis la production jusqu'au traitement final), de contrôler la destination à chaque étape jusqu'aux exutoires appropriés et autorisés.

- La tenue **d'un registre déchet** est obligatoire pour tout chantier important, qui sera alors considéré comme un établissement produisant des déchets. Ce registre devra préciser : la date d'expédition des déchets, la nature et quantité des déchets sortants, le nom et adresse de l'installation où les déchets sont expédiés, le nom et adresse des transporteurs, le cas échéant le numéro du BSD, le code de traitement et la qualification du traitement final vis-à-vis de la hiérarchie des modes de traitement. **La bonne tenue du registre sera un élément clé pour permettre le récolement fin de chantier.**
- Nous recommandons également d'inclure la **généralisation des bordereaux de suivi de déchets** à tous les déchets et la thématique « gestion des déchets » dans toutes les pièces marché. Il est à noter que la dématérialisation des BSD est un atout pour faciliter le suivi et la mise à jour du registre ainsi que le bilan en fin de chantier.

Le SOGED est un document destiné à la gestion des matériaux et déchets de chantier dans les marchés de travaux bâtiment, qui décrit les dispositions prises par l'entreprise pour la gestion des déchets (formation des opérateurs, logistique, traçabilité...). Demandé lors des marchés, il est conseillé d'en faire ensuite un véritable outil de pilotage pour sécuriser la performance en fin de chantier et un outil de synthèse qui sera également un élément facilitateur du récolement fin de chantier

3.8.3. Filières de déchets proposées

Ce paragraphe ne comprend pas les déchets dangereux, qui devront être traités de façon spécifique et tracés obligatoirement dans l'application Trackdéchets.

Il ne comprend pas non plus la conversion en déchets des produits réemployables.

Pour les déchets non dangereux, nous vous proposons les filières de traitement suivants en respect de la hiérarchie des modes de traitement préconisé par la réglementation (réutilisation / recyclage matière / autres valorisations / élimination).

Déchets	Filière préconisée	Recyclage	Inc.Val	Remblayage	Élimination	Masse (t)
Plastiques divers	Filière de référence (ADEME - analyse de la chaîne de valeur du RY du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée -Élimination : 86%	5.13%	9%	0%	85.87%	< 50kg
Aluminium	Hypothèse de référence - aluminium : benne en mélange / recyclage Matière = 90% (attention taux de collecte <100%)	90%	0%	0%	10%	0.52
Autre DNIND - mélange	Hypothèse de référence : DNIND en mélange : 100% élimination	0%	0%	0%	100%	0.28
Acier à séparer (ferrailage...)	Hypothèse de référence acier à séparer : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	85%	0%	0%	15%	2.03
Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)	Filière de référence : Collecte via ECOSYSTEM - recyclage 83% - incinération valorisée : 8%	83%	8%	0%	9%	0.06
plâtre	Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : Recyclage 16% - Elimination : 84%	16%	0%	0%	84%	24.82
Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron	Hypothèse de référence complexe d'étanchéité bitumineux sans goudron : 100% élimination (peu de données disponibles)	0%	0%	0%	100%	13.32
Déchet complexe - menuiserie - acier / verre	Hypothèse de Référence / Recyclage acier seul (traitement du verre en filière classique - recyclage à 4,6%) => performance Recyclage Matière = 23,5%	23.5%	0%	0%	76.5%	12.34
DEA	Hypothèse de référence REP - VALDELIA ou ECO-MOBILIER	45%	44%	0%	11%	0.30
DEEE - dangereux	Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE	76.6%	9.7%	0%	13.7%	0.51

Campus porte des Alpes - Bâtiment K, Bron

Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux	filière de référence DEEE - gros équipements : recyclage 69% - incinération valorisée : 5%	69%	5%	0%	26%	0.50
Acier	Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%	90%	0%	0%	10%	98.49
Résine	Hypothèse de référence résine : 0% recyclage - 100 % enfouissement (peu d'information disponible)	0%	0%	0%	100%	< 50kg
béton armé - avec acier à séparer	filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%	39.6%	0%	36.5%	23.9%	1740.90
Cuivre	Fin de vie de référence = 90% recyclage du cuivre (attention taux de collecte <100%)	90%	0%	0%	10%	1.82
Bois B	Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%	41%	36%	0%	23%	3.25
Verre hors Menuiserie	Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination	3%	0%	0%	97%	< 50kg
Céramique sanitaire	Filière de référence : recyclage 23% - remblayage carrière : 45%	23%	0%	45%	32%	0.05
Carrelages et faïences	Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravat) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%	38%	0%	38%	24%	1.80
Autres DEEE (non dangereux)	Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux	83%	8%	0%	9%	0.09
Laine de roche	Filière de référence Laine de roche (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage	0%	0%	0%	100%	1.31
Laine de verre	Filière de référence laine de verre (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage	0%	0%	0%	100%	1.02
Déchet complexe - cloison : Acier & laine de roche + alu	Filière par défaut - cloison amovible - acier - Laine de roche	74.8%	12.8%	0%	12.4%	13.63
Béton	Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%	33%	0%	38%	29%	1.91
PVC souple (sols, membrane toiture, store...)	Filière de référence PVC souple (ADEME - analyse de la chaîne de valeur du Recyclage du plastique en France-2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée	5%	9%	0%	86%	0.12

3.9. Filières identifiées et acteurs locaux

Afin de proposer des solutions de traitement adaptées au projet, nous avons recensé les filières les plus pertinentes. Nous vous rappelons également les coordonnées des éco-organismes agréés de la filière REP-PMCB.

3.9.1. Eco-Organismes

- **ECOMINERO** : <https://www.ecominero.fr/>
- **ECOMAIISON** : <https://batiment.ecomaison.com/>
- **VALDELIA** : <https://www.valdelia.org/>
- **VALOBAT** : <https://www.valobat.fr/>

3.9.2. Filières

Pour réaliser le scénario tel que nous le proposons, et en privilégiant les modes de traitement les plus vertueux, nous vous proposons les filières suivantes :

Matériaux dangereux:

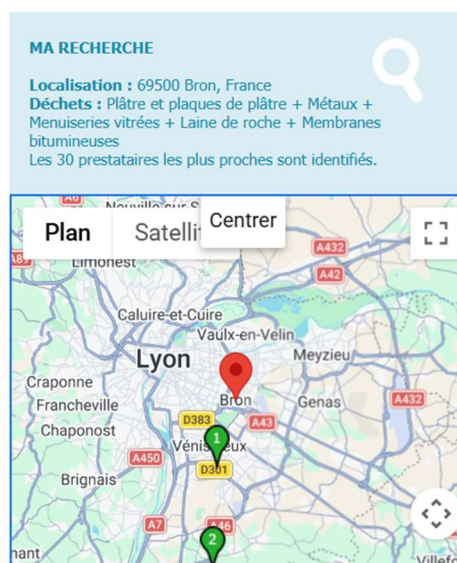
- Amiante
 - Stockage
 - RHONE ENVIRONNEMENT
 - 99 route de Brignais – 69230 Saint Genis Laval
 - www.rhone-environnement.com
 - REVAGA
 - Parc d'activité La Bâtonne – 69390 Millery
 - revaga@revaga.com
 - Inertage
 - INERTAM
 - 471 Route de Cantegrit 40110 Morcenx la Nouvelle
 - commercial@inertam.com
- Plomb
 - Stockage
 - RHONE ENVIRONNEMENT
 - 99 route de Brignais – 69230 Saint Genis Laval
 - www.rhone-environnement.com
 - ARC EN CIEL RECYCLAGE
 - 55 Av des Frères Lumière – 38300 Bourgoin-Jallieu
 - www.arcencielrecyclage.fr

Matériaux non inertes - non dangereux:

- Plastiques divers
 - Filière de référence (ADEME - analyse de la chaîne de valeur du RY du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée - Elimination : 86%
- Aluminium
 - Hypothèse de référence - aluminium : benne en mélange / recyclage Matière = 90% (attention taux de collecte <100%)
- Autre DNIND - mélange
 - Hypothèse de référence : DNIND en mélange : 100% élimination
- Acier à séparer (ferraillage...)
 - Hypothèse de référence acier à séparer : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%
- plâtre
 - Filière de référence plâtre (ADEME - étude de préfiguration REP PCMB) : Recyclage 16% - Elimination : 84%
- Complexe d'étanchéité toiture bitumineux - sans goudron
 - Hypothèse de référence complexe d'étanchéité bitumineux sans goudron : 100% élimination (peu de données disponibles)
- Déchet complexe - menuiserie - acier / verre
 - Hypothèse de Référence / Recyclage acier seul (traitement du verre en filière classique - recyclage à 4,6%) => performance Recyclage Matière = 23,5%
- Acier
 - Hypothèse de référence Acier : benne en mélange / recyclage Matière = 90% - taux de collecte <100%
- Résine
 - Hypothèse de référence résine : 0% recyclage - 100 % enfouissement (peu d'information disponible)
- Cuivre
 - Fin de vie de référence = 90% recyclage du cuivre (attention taux de collecte <100%)
- Bois B
 - Filière de référence Bois B (Etude ADEME - préfiguration REP PMCB 2021) : Recyclage :41% / incinération valorisée :36% / Elimination : 23%
- Laine de roche
 - Filière de référence Laine de roche (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage

- Laine de verre
 - Filière de référence laine de verre (ADEME - étude préfiguration REP PCMB) : 0% recyclage
 - Déchet complexe - cloison : Acier & laine de roche + alu
 - Filière par défaut - cloison amovible - acier - Laine de roche
 - PVC souple (sols, membrane toiture, store...)
 - Filière de référence PVC souple (ADEME - analyse de la chaine de valeur du Recyclage du plastique en France- 2014) : 5% recyclage - 9 % Incinération valorisée
- SETRA AMADEO TRANSPORTS TRAVAUX
 - Vénissieux
 - Distance : 5 km
 - ECOCYCLAGE
 - Saint Symphorien d'Ozon
 - Distance : 18 km

NOM DU CENTRE	DISTANCE	VILLE	REP BÂTIMENT
1 SETRA AMADEO TRANSPORTS TRAVAUX	4,99 km	VENISSIEUX	✓
2 ECOCYCLAGE	18,27 km	SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON	✓
3 MJ VALORISATION	92,9 km	SAINTE-SIGOLENE	
4 SAMSE VALENCE	107,65 km	VALENCE	✓
5 ARC EN CIEL RECYCLAGE	117,12 km	DOMENE	✓
6 SRV VACHER	138,58 km	POLIGNAC	✓
7 VIGNIER	139,14 km	VILLAZ	✓
8 E3R PASSARD	141,89 km	MONTCEAU-LES-MINES	✓
9 RCR	154,5 km	VETRAZ-MONTHOUX	✓
10 PRAXY CENTRE - GERZAT	171,72 km	GERZAT	✓

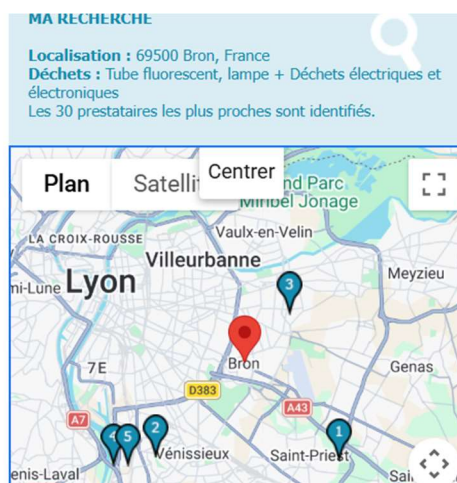


Équipements électriques et électroniques:

- Equipements divers (ascenseur, armoires, TGBT, ...)
 - filière de référence : Collecte via ECOSYSTEM - recyclage 83% - incinération valorisée : 8%
- DEEE - dangereux
 - Hypothèse de référence DEEE Dangereux : Eco-organisme (filière REP) - chiffres CSTB-OREE

- Equipements de chauffage, climatisation ou frigorifique contenant des fluides frigorigènes dangereux
 - filière de référence DEEE - gros équipements : recyclage : 69% - incinération valorisée : 5%
- Autres DEEE (non dangereux)
 - Collecte via ECOSYSTEM - autres DEEE non dangereux
 - TRIADE ELECTRONIQUE
 - Saint Priest
 - Distance : 5 km
 - SERPOL
 - Vénissieux
 - Distance : 6 km

1	TRIADE ELECTRONIQUE	4,94 km	SAINT-PIERST	
2	SERPOL	5,91 km	VENISSIEUX	
3	SUEZ RV Centre Est Vaulx en Velin	6,16 km	VAULX-EN-VELIN	
4	SUEZ RV Centre Est Saint-Fons	7,45 km	SAINT-FONS	
5	SEVIA	7,9 km	SAINT-FONS	
6	RHONE ENVIRONNEMENT	20,98 km	SAINT-GENIS-LAVAL	✓
7	D.B.S.	21,9 km	COLOMBIER-SAUGNIEU	
8	SIRA	24,28 km	CHASSE-SUR-RHONE	
9	Arc en Ciel - Déchèterie Pro Bourgoin-Jallieu	33,57 km	BOURGOIN-JALLIEU	✓
10	SUEZ R&V Centre Est	34,19 km	BOURGOIN-JALLIEU	



Équipements d'ameublement:

- DEA
 - Hypothèse de référence REP - VALDELIA ou ECO-MOBILIER
 - Atelier Emmaus
 - 182 rue de la Poudrette – 69100 Villeurbanne
 - [06 33 63 41 96](tel:0633634196)

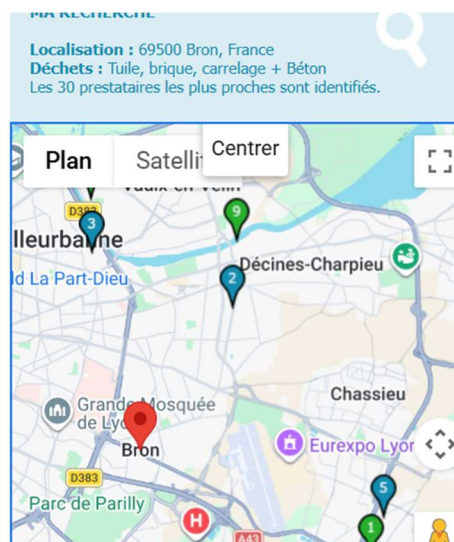
Matériaux inertes:

- béton armé - avec acier à séparer
 - filière de référence Béton Armé : (Hyp : béton avec > 4% acier) : recyclage matière 39,6% et taux de remblaiement : 36,5%
- Verre hors Menuiserie
 - Filière de référence verre (ADEME - Etude préfiguration REP PCMB) : 3% recyclage - le reste en élimination

- Céramique sanitaire
 - Filière de référence : recyclage 23% - remblayage carrière : 45%
- Carrelages et faïences
 - Filière de référence carrelages - faïence (idem ADEME Gravat) : réemploi + recyclage 38% - élimination : 23% - remblayage carrière : 38%
- Béton
 - Hypothèse de référence béton (ADEME - gravats) : recyclage 33% - élimination : 23% - remblayage : 38% - réemploi & réutilisation : 5%

- Verdolini
 - Chassieu
 - Distance : 6 km
- SUEZ RV
 - Vaulx en Velin
 - Distance : 6 km

1	VERDOLINI CHASSIEU	6,01 km	CHASSIEU	✓
2	SUEZ RV Centre Est Vaulx en Velin	6,16 km	VAULX-EN-VELIN	
3	GRAPINET TP	6,38 km	VILLEURBANNE	
4	SERDEX ST PRIEST	6,89 km	SAINT-PRIEST	
5	CM MATERIAUX	6,97 km	CHASSIEU	
6	RDS Recyclages Déchets Services	7,26 km	VENISSIEUX	✓
7	NCI ABILIS	7,39 km	SAINT-FONS	
8	SUEZ RV Centre Est Saint-Fons	7,45 km	SAINT-FONS	
9	BUTY SERVICES	7,5 km	VAULX-EN-VELIN	✓
10	COMPTOIR LYONNAIS DES METAUX	7,98 km	SAINT-FONS	
11	GRANULATS VICAT	8,03 km	VILLEURBANNE	✓



3.9.3. Plateformes digitales du réemploi

- BACKACIA : <https://www.backacia.com>
- BOURSOMAT : <http://www.boursomat.fr/>
- CORECYCLAGE : <https://www.corecyclage.com/>
- CYCLE-UP : <https://www.cycle-up.fr/>
- METABATIK : <https://metabatik.fr/>
- MINEKA : <https://mineka.fr/>
- READY MADER : <https://readymader.com/>

3.9.4. Acteurs locaux

Le sujet émergent du réemploi permet le développement d'acteurs et structures au niveau local. Nous avons identifié des acteurs du réemploi ainsi que des acteurs associatifs :

Acteur du réemploi	Produits – Équipements – Matériaux	Infos sur l'acteur
Minéka (à 3.5 km) <i>Acteur généraliste Plateforme Digitale et physique</i>	Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2	Adresse : 182 Rue de la Poudrette, 69100 Villeurbanne, France Tél. : 04 79 00 00 00 Email : contact@mineka.fr Site : http://mineka.fr/
Made in past (à 21.1 km) <i>Acteur généraliste Plateforme Digitale et physique</i>	Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	Adresse : 61 Rue de Proulieu, 69730 Genay, France Tél. : 04 78 41 69 16 Email : https://www.madeinpast.fr/contact/ Site : https://materiaux.madeinpast.fr
Cycle-up Reconditionnement (et Acorus) (à 11.5 km) <i>Acteur spécialisé Plateforme Digitale et physique</i>	Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité	Adresse : 20 Av. Carnot, 69140 Rillieux-la-Pape Tél. : 01 44 07 67 38 Email : contact@cycle-up.fr Site : https://www.cycle-up.fr/home



4. ANNEXES

4.1. Tableaux de détails de l'inventaire

Catégorie	Surnom	Dimensions	Occurence	Unité	Quantité	Masse (t)	Bâtiment	Localisation	Catégorie de déchets
10.8.497 - Autres équipements spéciaux divers	Défilbrillateur + casier rangement alu - poids indicatif 2kg/unité		1	u	1	0,002	NORD	RDC	DD
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Enduit plâtre amianté - masse indicative : 3 Kg/m² (DD)	12m2	1	m2	12	0,036	NORD	Etage 1	DD
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Enduit plâtre amianté - masse indicative : 3 Kg/m² (DD)	12m2	1	m2	12	0,036	SUD	Etage 1	DD
3.6.202 - Autres éléments d'escaliers et de rampes maçonnées	Nez de marche amianté - masse indicative : 0,45 kg / ml (DD)	50m	1	m	50	0,023	SUD	Etage 1	DD
3.8.208 - Dalles alvéolées	Dalle - faux plafond - Amiante - 10kg/m2 (DD)	460m2	1	m2	460	4,6	NORD	RDC	DD
3.8.208 - Dalles alvéolées	Dalle - faux plafond - Amiante - 10kg/m2 (DD)	550m2	1	m2	550	5,5	NORD	Etage 1	DD
3.8.208 - Dalles alvéolées	Dalle - faux plafond - Amiante - 10kg/m2 (DD)	120m2	1	m2	120	1,2	SUD	Etage 1	DD
4.2.255 - Charpente métallique	Charpente métallique - peinture plombée - Halle légère - poids indicatif : 35 kg / M2 (sol) (DD)	1000m2	1	m2	1000	35	SUD	Structure	DD
4.2.255 - Charpente métallique	Charpente métallique - peinture plombée - Halle légère - poids indicatif : 35 kg / M2 (sol) (DD)	1400m2	1	m2	1400	49	NORD	Structure	DD
4.2.261 - Plaques ondulées fibro ciment	Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) - poids indicatif : 13,5 kg / M2 (DD)	110m2	1	m2	110	1,485	NORD	RDC	DD
4.2.261 - Plaques ondulées fibro ciment	Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) - poids indicatif : 13,5 kg / M2 (DD)	600m2	1	m2	600	8,1	SUD	Façade	DD
5.1.282 - Plaques / Panneaux	Cloison fixe - plaques plâtre amiantées - démantèlement sur site - poids indicatif : 44,6 kg / M2 (DD)	180m2	1	m2	180	8,028	SUD	Etage 1	DD
5.1.283 - Autres éléments de cloisons	Plaque de fibro ciment + parement en fibre de verre - poids indicatif : 15 kg / M2 (DD)	440m2	1	m2	440	6,6	NORD	Façade	DD
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte de hall - vitrée - mestic amianté - profilé acier - Masse indicative : 38kg/M2 (DD)	22.5m2	1	m2	22,5	0,862	SUD	Façade	DD
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Fenêtre - Acier - simple vitrage - mastic amianté - poids indicatif : 36 kg / M2 (DD)	280m2	1	m2	280	10,08	SUD	Façade	DD
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Menuiserie - aluminium - mastic amianté - poids indicatif : 29,7kg / M2	325m2	1	m2	325	9,656	NORD	Façade	DD
7.1.360 - Autres revêtements des sols	Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	450m2	1	m2	450	9	SUD	Etage 1	DD
7.1.360 - Autres revêtements des sols	Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	480m2	1	m2	480	9,6	NORD	RDC	DD
7.1.360 - Autres revêtements des sols	Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	480m2	1	m2	480	9,6	SUD	RDC	DD
7.1.360 - Autres revêtements des sols	Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)	580m2	1	m2	580	11,6	NORD	Etage 1	DD
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2	1m2	4	m2	4	0,056	NORD	RDC	DEA
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Tableau blanc - ep 11mm- masse indicative : 4,64 kg/m2	24m2	1	m2	24	0,111	NORD	Etage 1	DEA
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Tableau blanc - ep 11mm- masse indicative : 4,64 kg/m2	12m2	1	m2	12	0,056	SUD	RDC	DEA
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Panneau affichage - liège - poids indicatif : 3,8 kg / M2	8m2	1	m2	8	0,03	SUD	RDC	DEA
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2	1m2	1	m2	1	0,014	SUD	Etage 1	DEA
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2	1m2	2	m2	2	0,028	NORD	Etage 1	DEA
10.1.447 - Armoires divisionnaires / Tableaux divisionnaires	Armoire électrique 16kg	1	1	u	1	0,016	SUD	RDC	DEEE
10.1.447 - Armoires divisionnaires / Tableaux divisionnaires	Armoire électrique 33kg	1	1	u	1	0,033	NORD	RDC	DEEE
10.3.467 - Eclairages en suspension	Plafonniers, Appliques murales, Hublots diam 350 - poids indicatif : 1,8 kg		4	u	4	0,007	NORD	Façade	DEEE
10.3.469 - Lampadaires	Luminaire bulle - poids indicatif : 21 kg/unité		3	u	3	0,063	NORD	RDC	DEEE
10.3.472 - Dalles lumineuses	Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg		52	u	52	0,12	NORD	Etage 1	DEEE
10.3.472 - Dalles lumineuses	Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg		52	u	52	0,12	SUD	RDC	DEEE
10.3.472 - Dalles lumineuses	Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg		52	u	52	0,12	SUD	Etage 1	DEEE
10.3.472 - Dalles lumineuses	Luminaires réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg		58	u	58	0,133	NORD	RDC	DEEE
10.3.472 - Dalles lumineuses	Panneau led 60x60x3 - poids indicatif : 1,9 kg / unité		3	u	3	0,006	NORD	RDC	DEEE
10.3.475 - Autres appareils d'éclairage	Spot - LED - poids indicatif : 0,83 kg / unité		2	u	2	0,002	SUD	Façade	DEEE
10.3.475 - Autres appareils d'éclairage	Luminaire à lampes particulières (sodium, HP, iodure métallique...) - poids indicatif : 2kg		2	u	2	0,004	NORD	Façade	DEEE
10.3.475 - Autres appareils d'éclairage	Spot - LED - poids indicatif : 0,83 kg / unité		3	u	3	0,002	NORD	Façade	DEEE
10.4.476 - Prises courants forts	Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité		64	u	64	0,005	NORD	Etage 1	DEEE
10.4.476 - Prises courants forts	Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité		64	u	64	0,005	NORD	RDC	DEEE
10.4.476 - Prises courants forts	Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité		64	u	64	0,005	SUD	RDC	DEEE
10.4.476 - Prises courants forts	Prise de courant / interrupteur - masse indicative : 0,08kg / unité		64	u	64	0,005	SUD	Etage 1	DEEE
10.7.487 - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)	Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité		10	u	10	0,006	NORD	RDC	DEEE
10.7.487 - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)	Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité		5	u	5	0,003	SUD	Etage 1	DEEE
10.7.487 - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)	Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité		5	u	5	0,003	NORD	Etage 1	DEEE
10.7.487 - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)	Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité		4	u	4	0,002	SUD	RDC	DEEE
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g		1	u	1	0	NORD	Etage 1	DEEE
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g		2	u	2	0	SUD	RDC	DEEE
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g		3	u	3	0	NORD	RDC	DEEE
10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie	Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g		2	u	2	0	SUD	Etage 1	DEEE
11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Sèche main - masse :		1	u	1	0,003	NORD	RDC	DEEE

11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs	Sèche main - masse :		1	u	1	0,003	NORD	Etage 1	DEEE
8.1.380 - Pompes à chaleur	Pompe à chaleur - module extérieur - poids indicatif : 99 kg		1	u	1	0,099	SUD	Façade	DEEE
8.1.380 - Pompes à chaleur	Pompe à chaleur - module extérieur - poids indicatif : 99 kg		4	u	4	0,396	NORD	Façade	DEEE
2.1.162 - Autres éléments de fondation	semelle isolée - béton armé - poids indicatif = 2500 kg / M3	50m3	1	m3	50	125	SUD	Structure	DI
2.1.162 - Autres éléments de fondation	semelle isolée - béton armé - poids indicatif = 2500 kg / M3	50m3	1	m3	50	125	NORD	Structure	DI
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Dalle - béton armé - ep 15 cm (béton et acier à séparer) - poids indicatif : 350 kg / M2	850m2	1	m2	850	297,5	NORD	Structure	DI
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Dalle - béton armé - ep 15 cm (béton et acier à séparer) - poids indicatif : 350 kg / M2	620m2	1	m2	620	217	SUD	Structure	DI
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Dalle Béton armé - poids indicatif : 482 kg/m2	1000m2	1	m2	1000	482	SUD	Structure	DI
4.1.244 - Dalles de toiture terrasse	Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2	85m2	1	m2	85	7,65	NORD	RDC	DI
6.3.351 - Autres habillages et ossatures	Miroir - eval M2 - sans support - poids indicatif : 9,9 kg / M2	1m2	1	m2	1	0,01	NORD	RDC	DI
6.3.351 - Autres habillages et ossatures	Miroir - eval M2 - sans support - poids indicatif : 9,9 kg / M2	1m2	1	m2	1	0,01	NORD	Etage 1	DI
7.1.354 - Carrelage	Carrelage céramique - collé- sans mortier - ep 1cm - eval surface / poids indicatif : 26,55kg/M2	25m2	1	m2	25	0,664	NORD	RDC	DI
7.2.362 - Faïence	Faïence - céramique ep 1 cm : poids indicatif : 20 kg /M2	2m2	1	m2	2	0,04	SUD	RDC	DI
7.2.362 - Faïence	Faïence - céramique ep 1 cm : poids indicatif : 20 kg /M2	25m2	1	m2	25	0,5	NORD	Etage 1	DI
7.2.362 - Faïence	Faïence - céramique ep 1 cm : poids indicatif : 20 kg /M2	30m2	1	m2	30	0,6	NORD	RDC	DI
9.3.423 - Cuvettes de WC	WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité		3	u	3	0,096	NORD	RDC	DI
9.3.423 - Cuvettes de WC	WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité		4	u	4	0,128	NORD	Etage 1	DI
9.3.425 - Eviers	Evier - céramique - masse indicative : 26 kg		1	u	1	0,026	SUD	RDC	DI
9.3.427 - Lavabos	Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité		1	u	1	0,042	NORD	RDC	DI
9.3.427 - Lavabos	Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité		1	u	1	0,042	NORD	Etage 1	DI
9.3.427 - Lavabos	Lavabo - céramique - poids indicatif : 28 kg		1	u	1	0,028	SUD	Etage 1	DI
10.2.455 - Câbles / Fils électriques	Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	500m2	1	m2	500	0,455	SUD	RDC	DNIND
10.2.455 - Câbles / Fils électriques	Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	500m2	1	m2	500	0,455	SUD	Etage 1	DNIND
10.2.455 - Câbles / Fils électriques	Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	500m2	1	m2	500	0,455	NORD	RDC	DNIND
10.2.455 - Câbles / Fils électriques	Ratio câble électrique cuivre bâtiment tertiaire - poids indicatif : 0,91 kg/m2	500m2	1	m2	500	0,455	NORD	Etage 1	DNIND
10.7.495 - Autres système de sécurité	RIA - Lance à incendie sur enrouleur		1	u	1	0,05	NORD	RDC	DNIND
10.7.495 - Autres système de sécurité	RIA - Lance à incendie sur enrouleur		1	u	1	0,05	SUD	RDC	DNIND
10.7.495 - Autres système de sécurité	RIA - Lance à incendie sur enrouleur		1	u	1	0,05	SUD	Etage 1	DNIND
11.1.499 - Boîtes aux lettres	Boîte à lettres - métallique - poids indicatif : 1,2 kg / unité		1	u	1	0,001	SUD	Etage 1	DNIND
11.1.504 - Mobiliers de restauration	Meuble de cuisine bas - bois - 2 portes - poids indicatif : 40kg/unité		1	u	1	0,04	SUD	RDC	DNIND
11.3.514 - Dévidoirs à papier	Distributeur de papier WC - acier - diam 230 - poids indicatif : 1,430 kg / unité		4	u	4	0,006	NORD	Etage 1	DNIND
11.3.514 - Dévidoirs à papier	Distributeur de papier WC - acier - diam 230 - poids indicatif : 1,430 kg / unité		3	u	3	0,004	NORD	RDC	DNIND
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Tube acier - poids indicatif : 3,38 kg/ml	180m	1	m	180	0,608	NORD	Etage 1	DNIND
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Tube acier - poids indicatif : 3,38 kg/ml	180m	1	m	180	0,608	SUD	RDC	DNIND
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Tube acier - poids indicatif : 3,38 kg/ml	180m	1	m	180	0,608	SUD	Etage 1	DNIND
14.1.540 - Autres éléments ne correspondant pas aux catégories prédéfinies	Tube acier - poids indicatif : 3,38 kg/ml	180m	1	m	180	0,608	NORD	RDC	DNIND
3.1.180 - Autres éléments de plancher et dalles	Plancher collaborant : béton + acier + armature - Eval surface - poids indicatif : 412kg/M2	1200m2	1	m2	1200	494,4	NORD	Structure	DNIND
3.6.200 - Escaliers	Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	10m	1	m	10	2,03	SUD	Façade	DNIND
3.6.200 - Escaliers	Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml	10m	1	m	10	2,03	NORD	Façade	DNIND
4.1.249 - Revêtement d'étanchéité	" pax " - aluminium - eval surface - poids indicatif : 2,8 kg / M2	100m2	1	m2	100	0,28	SUD	Toiture	DNIND
4.1.249 - Revêtement d'étanchéité	" pax " - aluminium - eval surface - poids indicatif : 2,8 kg / M2	100m2	1	m2	100	0,28	NORD	Toiture	DNIND
4.1.249 - Revêtement d'étanchéité	Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant - poids indicatif : 11,6 kg/M2	600m2	1	m2	600	6,96	NORD	Toiture	DNIND
4.1.249 - Revêtement d'étanchéité	Complexe d'étanchéité de toiture - bitume + isolant - poids indicatif : 11,6 kg/M2	500m2	1	m2	500	5,8	SUD	Toiture	DNIND
4.3.273 - Lanterneaux	Lanterneau / " Skydome" -1m x 1m - poids indicatif : 46 kg / unité		3	u	3	0,138	SUD	Toiture	DNIND
4.3.273 - Lanterneaux	Lanterneau / " Skydome" -1m x 1m - poids indicatif : 46 kg / unité		3	u	3	0,138	NORD	Toiture	DNIND
5.1.280 - Cloisons amovibles / Cloisons mobiles	Cloison - acier - démantèlement hors site - poids indicatif : 25 kg / M2	275m2	1	m2	275	6,875	NORD	RDC	DNIND
5.1.280 - Cloisons amovibles / Cloisons mobiles	Cloison - acier - démantèlement hors site - poids indicatif : 25 kg / M2	270m2	1	m2	270	6,75	NORD	Etage 1	DNIND
5.1.282 - Plaques / Panneaux	Cloison fixe - plaques plâtre amiantées - démantèlement sur site - poids indicatif : 44,6 kg / M2	390m2	1	m2	390	17,394	SUD	RDC	DNIND
5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus	Lame acier - plafond - eval M2 (sans ossature) - poids indicatif : 4 kg/ M2	550m2	1	m2	550	2,2	NORD	Etage 1	DNIND
5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus	Plaque de plâtre - poids indicatif : 9,50 kg / M2	250m2	1	m2	250	2,375	NORD	Façade	DNIND
5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus	Lame acier - plafond - eval M2 (sans ossature) - poids indicatif : 4 kg/ M2	120m2	1	m2	120	0,48	SUD	Etage 1	DNIND
5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus	Lame acier - plafond - eval M2 (sans ossature) - poids indicatif : 4 kg/ M2	460m2	1	m2	460	1,84	NORD	RDC	DNIND
5.3.300 - Autres éléments de plafonds suspendus	Dalle de faux plafond + rails métalliques (1,497Kg)/M2	360m2	1	m2	360	0,54	SUD	Etage 1	DNIND
5.3.300 - Autres éléments de plafonds suspendus	Dalle de faux plafond + rails métalliques (1,497Kg)/M2	480m2	1	m2	480	0,72	SUD	RDC	DNIND
5.3.300 - Autres éléments de plafonds suspendus	Dalle de faux plafond + rails métalliques (1,497Kg)/M2	250m2	1	m2	250	0,375	NORD	RDC	DNIND
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2	2m2	17	m2	34	0,406	SUD	Etage 1	DNIND

5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2	2m2	18	m2	36	0,43	SUD	RDC	DNIND
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2	2m2	41	m2	82	0,979	NORD	Etage 1	DNIND
5.5.307 - Portes / Vantaux	Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2	2m2	42	m2	84	1,003	NORD	RDC	DNIND
5.5.308 - Huisseries	Huisserie Acier - eval surface / poids 2,64Kg/M2	300m2	1	m2	300	0,792	SUD	Façade	DNIND
5.5.308 - Huisseries	Huisserie Acier - eval surface / poids 2,64Kg/M2	440m2	1	m2	440	1,162	NORD	Façade	DNIND
5.6.313 - Garde-corps	Garde-corps - acier- remplissage tôles - poids indicatif : 21 kg:ml	10m	1	m	10	0,21	SUD	Etage 1	DNIND
5.6.313 - Garde-corps	Garde-corps - acier- remplissage tôles - poids indicatif : 21 kg:ml	16m	1	m	16	0,336	SUD	RDC	DNIND
6.1.320 - Bardages simple peau	Bardage - acier - simple peau (ep < 1mm) - poids indicatif : 6,62 kg / M2	70m2	1	m2	70	0,463	NORD	Façade	DNIND
6.1.320 - Bardages simple peau	Bardage - acier - simple peau (ep < 1mm) - poids indicatif : 6,62 kg / M2	15m2	1	m2	15	0,099	SUD	Façade	DNIND
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Masse indicative : 20,0 kg / M2	30m2	1	m2	30	0,6	NORD	Etage 1	DNIND
6.2.333 - Fenêtres extérieures	Fenêtre - Acier - fixe - simple vitrage - Masse indicative : 20,0 kg / M2	40m2	1	m2	40	0,8	NORD	RDC	DNIND
6.2.341 - Volets	Volet roulant - aluminium - Masse indicative : 6kg/M2	32m2	1	m2	32	0,192	SUD	Façade	DNIND
6.2.341 - Volets	Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2	2.9m * 2.6m	1	m2	7,54	0,151	NORD	Façade	DNIND
6.3.345 - Grilles et barreaux de sécurité	Grille de défense -eval surface - poids indicatif : 15kg/m2	34m2	1	m2	34	0,51	SUD	Façade	DNIND
7.1.357 - Plinthes	Plinthe - bois- poids indicatif : 0,7 kg /ml	250m	1	m	250	0,175	SUD	RDC	DNIND
7.3.367 - Boiseries	Panneau - bois aggloméré - ep 18 mm - masse indicative : 9 kg/m²	24m2	1	m2	24	0,216	NORD	Etage 1	DNIND
8.1.381 - Radiateurs à eau	Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité		34	u	34	0,732	NORD	Etage 1	DNIND
8.1.381 - Radiateurs à eau	Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité		34	u	34	0,732	NORD	RDC	DNIND
8.1.381 - Radiateurs à eau	Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité		34	u	34	0,732	SUD	RDC	DNIND
8.1.381 - Radiateurs à eau	Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité		26	u	26	0,56	SUD	Etage 1	DNIND
9.3.437 - Autres appareils sanitaires	Distributeur de savon - plastique - poids indicatif 0.25kg		1	u	1	0	NORD	Etage 1	DNIND
9.3.437 - Autres appareils sanitaires	Distributeur de savon - plastique - poids indicatif 0.25kg		3	u	3	0,001	NORD	RDC	DNIND



4.2. Fiches matériaux

Fiche Matériau

Spot - LED - poids indicatif : 0,83 kg / unité



Caractéristiques du gisement

Catégorie	10.3 - Appareils d'éclairage – 10.3.475 - Autres appareils d'éclairage
Quantité totale	5 u
Masse Totale	0 t

Etat de conservation en % :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi / réutilisation :	100 %
Quantité proposée au réemploi / réutilisation :	5 u

Répartition du réemploi / réutilisation

	Sur site	Hors-site	Envoi en filière de réemploi / réutilisation	Autre	Total
Pourcentage	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
Masse	0 t	0 t	0 t	0 t	0 t

Informations sur les conditions et critères de réemploi / réutilisation

Informations techniques : Nécessite une vérification fonctionnelle / dimensionnelle

Dépose : Dépose soignée avec un risque sécurité

Stockage : Prévoir une protection contre les chocs

Informations Complémentaires

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot	Réemploi / Réutilisation proposé (%)
NORD - Façade			3	3	
SUD - Façade			2	2	

Fiche Matériau

Escalier - acier - poids indicatif : 203 kg / ml



Caractéristiques du gisement

Catégorie	3.6 - Escaliers et rampes maçonnées – 3.6.200 - Escaliers
Quantité totale	20 m
Nombre / Nombre de lot	2
Masse Totale	4.06 t

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi / réutilisation :	75 %
Masse proposée au réemploi / réutilisation :	3.05 t
Quantité proposée au réemploi / réutilisation :	15 m

Répartition du réemploi / réutilisation

	Sur site	Hors-site	Envoi en filière de réemploi / réutilisation	Autre	Total
Pourcentage	0 %	0 %	75 %	0 %	75 %
Masse	0 t	0 t	3.05 t	0 t	3.05 t

Liste des acteurs proposés

Nom	Adresse
Made in past	61 Rue de Proulieu, 69730 Genay, France

Informations sur les conditions et critères de réemploi / réutilisation

Informations techniques : Nécessite un pré-traitement : adaptation (recoupe ou ajout de pièces)

Dépose : Dépose soignée avec engin de levage nécessaire

Stockage : Stockage extérieur possible

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (m)	Nombre / nb de lot	Réemploi / Réutilisation proposé (%)
NORD - Façade	10m		10	1	
SUD - Façade	10m		10	1	

Fiche Matériau

Dalle gravillon désactivé - poids indicatif : 90 kg / M2



Caractéristiques du gisement

Catégorie	4.1 - Toitures terrasses – 4.1.244 - Dalles de toiture terrasse
Quantité totale	85 m2
Nombre / Nombre de lot	1
Masse Totale	7.65 t

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi / réutilisation :	75 %
Masse proposée au réemploi / réutilisation :	5.74 t
Quantité proposée au réemploi / réutilisation :	63.75 m2

Répartition du réemploi / réutilisation

	Sur site	Hors-site	Envoi en filière de réemploi / réutilisation	Autre	Total
Pourcentage	0 %	0 %	75 %	0 %	75 %
Masse	0 t	0 t	5.74 t	0 t	5.74 t

Liste des acteurs proposés

Nom	Adresse
Minéka	182 Rue de la Poudrette, 69100 Villeurbanne, France

Informations sur les conditions et critères de réemploi / réutilisation

Informations techniques : Nécessite un tri

Dépose : Prévoir un test de dépose

Stockage : Stockage extérieur possible

Informations Complémentaires

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (m2)	Nombre / nb de lot	Réemploi / Réutilisation proposé (%)
NORD - RDC	85m2		85	1	

Fiche Matériau

WC (cuvette et réservoir) - porcelaine - poids indicatif : 32kg / unité



Caractéristiques du gisement

Catégorie	9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs, etc) – 9.3.423 - Cuvettes de WC
Quantité totale	7 u
Masse Totale	0.22 t

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi / réutilisation :	100 %
Masse proposée au réemploi / réutilisation :	0.22 t
Quantité proposée au réemploi / réutilisation :	7 u

Répartition du réemploi / réutilisation

	Sur site	Hors-site	Envoi en filière de réemploi / réutilisation	Autre	Total
Pourcentage	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
Masse	0 t	0 t	0.22 t	0 t	0.22 t

Liste des acteurs proposés

Nom	Adresse
Cycle-up Reconditionnement (et Acorus)	20 Av. Carnot, 69140 Rillieux-la-Pape

Informations sur les conditions et critères de réemploi / réutilisation

Informations techniques : Nécessite un pré-traitement : nettoyage / peinture

Dépose : Dépose soignée

Stockage : Prévoir une protection contre les chocs

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot	Réemploi / Réutilisation proposé (%)
NORD - Etage 1			4	4	
NORD - RDC			3	3	

Fiche Matériau

Plan double vasque - céramique - poids indicatif : 42 kg / unité



Caractéristiques du gisement

Catégorie	9.3 - Appareils sanitaires (lavabo, WC, vidoirs, urinoirs, vasques, éviers, mitigeurs, etc) – 9.3.427 - Lavabos
Quantité totale	2 u
Masse Totale	0.08 t

Proposition

Pourcentage proposé au réemploi / réutilisation :	100 %
Masse proposée au réemploi / réutilisation :	0.08 t
Quantité proposée au réemploi / réutilisation :	2 u

Répartition du réemploi / réutilisation

	Sur site	Hors-site	Envoi en filière de réemploi / réutilisation	Autre	Total
Pourcentage	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
Masse	0 t	0 t	0.08 t	0 t	0.08 t

Liste des acteurs proposés

Nom	Adresse
Cycle-up Reconditionnement (et Acorus)	20 Av. Carnot, 69140 Rillieux-la-Pape

Informations sur les conditions et critères de réemploi / réutilisation

Informations techniques : Nécessite un pré-traitement : nettoyage / peinture

Dépose : Dépose soignée avec outils manuels standards

Stockage : Prévoir une protection contre les chocs

Informations Complémentaires

Localisation	Dimensions	Commentaires	Quantités (u)	Nombre / nb de lot	Réemploi / Réutilisation proposé (%)
NORD - Etage 1			1	1	
NORD - RDC			1	1	



4.3. Index photos

Catalogue PEM

10.1.447 - Armoires divisionnaires / Tableaux divisionnaires

Armoire électrique 16kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.016 t

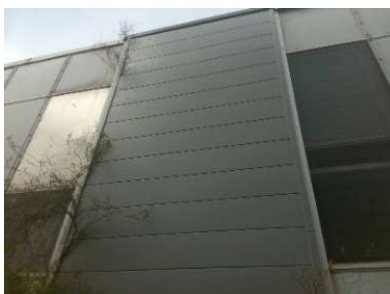
Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

6.1.320 - Bardages simple peau

Bardage - acier - simple peau (ep < 1mm) - poids indicatif : 6,62 kg / M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 85 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.563 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.7.487 - Blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES)

Bloc autonome d'alarme incendie sonore et lumineux - BAES - poids indicatif : 0,61 kg/unité



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 24 u

Nombre / Nombre de lot : 24

Masse Totale : 0.015 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

4.2.255 - Charpente métallique

Charpente métallique - peinture plombée - Halle légère - poids indicatif : 35 kg / M2 (sol)
(DD)



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2400 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 84 t

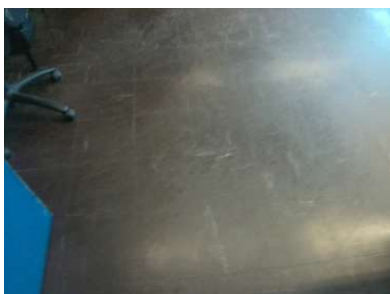
Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

7.1.360 - Autres revêtements des sols

Dalles de sol amiantée + colle et ragréage amiantés - Eval surface - 20kg/m² (DD)



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1990 m²

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 39.8 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.7.492 - Systèmes de sécurité incendie

Déclencheur manuel alarme incendie - poids indicatif : 140g



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 8 u

Nombre / Nombre de lot : 8

Masse Totale : 0.001 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.8.497 - Autres équipements spéciaux divers

Défibrillateur + casier rangement alu - poids indicatif 2kg/unité



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1 u

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.002 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

11.3.514 - Dévidoirs à papier

Distributeur de papier WC - acier - diam 230 - poids indicatif : 1,430 kg / unité



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 7 u

Nombre / Nombre de lot : 7

Masse Totale : 0.01 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

9.3.437 - Autres appareils sanitaires

Distributeur de savon - plastique - poids indicatif 0.25kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 4 u

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 0.001 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

6.2.333 - Fenêtres extérieures

Fenêtre - Acier - simple vitrage - mastic amianté - poids indicatif : 36 kg / M2 (DD)



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 280 m2

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 10.08 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

5.6.313 - Garde-corps

Garde-corps - acier- remplissage tôles - poids indicatif : 21 kg:ml



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 26 m

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.546 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

5.5.308 - Huisseries

Huisserie Acier - eval surface / poids 2,64Kg/M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 740 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 1.954 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

5.3.298 - Plaques / Panneaux plafonds suspendus

Lame acier - plafond - eval M2 (sans ossature) - poids indicatif : 4 kg/ M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 1130 m2

Nombre / Nombre de lot : 3

Masse Totale : 4.52 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.3.475 - Autres appareils d'éclairage

Luminaire à lampes particulières (sodium, HP, iodure métallique...) - poids indicatif : 2kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2 u

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.004 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.3.469 - Lampadaires

Luminaire bulle - poids indicatif : 21 kg/unité



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 3 u

Nombre / Nombre de lot : 3

Masse Totale : 0.063 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.3.472 - Dalles lumineuses

Luminaire réflecteur + grille + lampes fluorescentes - poids indicatif : 2,3 kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 214 u

Nombre / Nombre de lot : 214

Masse Totale : 0.492 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

6.3.351 - Autres habillages et ossatures

Miroir - eval M2 - sans support - poids indicatif : 9,9 kg / M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.02 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

11.1.508 - Autres mobiliers intérieurs

Sèche main - masse :



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 2 u

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.006 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Tableau blanc - ep 11mm- masse indicative : 4,64 kg/m2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 36 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 0.167 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

vitrine affichage - alu + vitrage - poids indicatif : 14 kg / M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 7 m2

Nombre / Nombre de lot : 7

Masse Totale : 0.098 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.3.467 - Eclairages en suspension

Plafonniers, Appliques murales, Hublots diam 350 - poids indicatif : 1,8 kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 4 u

Nombre / Nombre de lot : 4

Masse Totale : 0.007 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

4.2.261 - Plaques ondulées fibro ciment

Plaque - fibre-ciment (avec Amiante) - poids indicatif : 13,5 kg / M2 (DD)



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 710 m2

Nombre / Nombre de lot : 2

Masse Totale : 9.585 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

8.1.380 - Pompes à chaleur

Pompe à chaleur - module extérieur - poids indicatif : 99 kg



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 5 u

Nombre / Nombre de lot : 5

Masse Totale : 0.495 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

5.5.307 - Portes / Vantaux

Porte - bois - âme alvéolaire - huisserie bois - Masse indicative : 12 kg/M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 236 m2

Nombre / Nombre de lot : 118

Masse Totale : 2.818 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

8.1.381 - Radiateurs à eau

Radiateur acier - émetteur à eau - moyen - poids indicatif : 21 kg/unité



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 128 u

Nombre / Nombre de lot : 128

Masse Totale : 2.755 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

10.7.495 - Autres système de sécurité

RIA - Lance à incendie sur enrouleur



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 3 u

Nombre / Nombre de lot : 3

Masse Totale : 0.15 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

Catalogue PEM

6.2.341 - Volets

Rideau métallique - volet acier - eval surface / poids indicatif : 20 kg/M2



Caractéristiques du gisement

Quantité totale : 8 m2

Nombre / Nombre de lot : 1

Masse Totale : 0.151 t

Etat de conservation :

Neuf	Bon	Moyen	Mauvais
0 %	100 %	0 %	0 %

4.4. Attestation d'assurance

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92095 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 66



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des enrobés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de mэрule
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Energétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
- Certificat de décence - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, progiciels, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;

HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman),
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Dirk Höring, David Hüllin,
Dr. Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pastemak, Dr. Renate Strasser



Rapport Diagnostic PEMD
Campus porte des Alpes - Bâtiment K, Bron

002EPA192

Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92095 Paris La Défense Cedex
T: +33 (0) 1 44 05 56 00
F: +33 (0) 1 44 05 56 06



- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Relevés 3D et relevés de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (FCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
<i>Dont</i>		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confiés	30 000 EUR	par sinistre
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
<i>Dont</i>		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mardi 2 décembre 2025 – RE/CT



HDI Global SE
HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany
www.hdi.global

Commercial Register Hannover
HR Hannover B 60320
VAT registration ID DE 219828782

Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue
Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman),
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Dirk Höring, David Hullin,
Dr. Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhn,
Dr. Stefan Pasternak, Dr. Renate Strasser

4.5. Attestation de formation

AFLEYA



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

AFLEYA certifie par la présente attestation que la personne ci-dessous dénommée a bien suivi la formation décrite conformément aux dispositions de l'article L 6353-1 du code du travail.

Nom : **POUSIN** Prénom : **ETIENNE**

Intitulé de la formation : **« formation au diagnostic PEMD »**

Lieu : locaux de AC ENVIRONNEMENT – ARCUEIL

Durée : 15 heures

Date du stage : 29/30 novembre 2022

Intervenant : Dominique RENARD BRAZZI – formatrice de AFLEYA.

Évaluation des acquis de la formation :

Lors de la formation, des questionnements, des exercices et des mises en situation ont permis au stagiaire de mettre en œuvre et de vérifier ses acquis concernant les savoirs relatifs à l'objectif pédagogique de la formation décrit ci-après.

Objectifs pédagogiques de la formation :

A l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Maîtriser les principaux modes de traitements et filières de valorisation des gisements de déconstruction
- Connaître les processus des filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage
- Réaliser un inventaire sur site en captant les bonnes informations sur les PEMD pour optimiser leur valorisation
- Faire des préconisations pour optimiser la valorisation des différents PEMD de déconstruction
- Rédiger un rapport de diagnostic - Avoir des arguments pour défendre son diagnostic.

Cette attestation peut être intégrée dans votre passeport orientation-formation.
(Article L.6315-2 du code du travail)

Fait à Montigny le Bretonneux, le 2 dec. 2022.

Signature AFLEYA:



Dominique Renard-Brazzi
Fondatrice et Dirigeante
AFLEYA

Signature stagiaire :





| Expert du diagnostic immobilier
et du contrôle technique du bâtiment